

# Vallées & de la Bray de l'Anille

LE JOURNAL DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
des Vallées de la Bray  
et de l'Anille

janvier 2024



Santé

Actus  
sur le CLS2

page 06

Tourisme & culture

Les chemins de randonnée,  
un formidable atout pour  
notre territoire

page 12

Développement économique  
et urbanisme

L'OPAH et la PTRE, un coup  
de pouce pour réaliser  
ses travaux de rénovation

page 21



www.cc-vba.com

phonème  
AUDIOPROTHÉSISTE



PHONÈME AUDIOPROTHÉSISTE  
AUDITION POTHELUNE  
MAISON MÉDICALE

5 rue Charles de Gaulles 72120 St Calais

**02.43.77.00.13**  
lemans@phoneme-audio.fr

*ouvert le lundi sur rendez vous de 9h30 à 16h30*

IMAGE SON MULTIMEDIA MENAGER

**PULSAT**

**Ets. PLUT**

laurent@plut.fr - **02 43 35 08 72**  
12, rue du Docteur Ollivier - SAINT-CALAIS

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ**



**AEP Bouvard**  
Abattage - Élagage - Paysage

LOCATIONS MINI-PELLES

2 Lieu-Dit les Fontaines • 72310 VANCE • 06.73.01.17.07 - 02.43.35.44.51  
aepbouvard@orange.fr



**Carole FLANDRIN**

Conseillère en immobilier

📞 06 38 34 63 48

✉ carole.flandrin@iadfrance.fr

📍 Saint-Calais et ses alentours (72)



**Avis de valeur  
de votre bien offert**

El Carole FLANDRIN, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Le Mans sous le numéro 912777406 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Suivez-moi  iadFrance

[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)

## ÉDITO

Mesdames, Messieurs, comme chaque année, je vais commencer par remercier l'ensemble de nos fidèles annonceurs. Je vous invite à garder un œil attentif sur les publicités de nos commerçants, artisans, professionnels libéraux qui œuvrent au quotidien pour le dynamisme de notre territoire.

Nous sommes arrivés aux deux tiers de notre mandat (prochaines élections municipales mars 2026).

Force est de constater que cette mandature 2020-2026 ne s'avère pas des plus simples. Confrontés à un contexte géopolitique plus qu'instable, à un dérèglement climatique (sécheresse, inondation, maisons fissurées) ; qui engendre une inflation galopante (notamment sur les énergies) et une régression du pouvoir d'achat des particuliers. Tous ces facteurs impactent inévitablement l'investissement de nos collectivités. Je ne peux également passer sous silence cette agressivité ambiante subie par toutes personnes à responsabilités et dénoncer les dégradations urbaines, les incivilités dans nos villages.

Mais heureusement, grâce à la mobilisation, l'investissement et l'énergie déployés par les élus de nos 19 communes, le grand projet de territoire mis en place en 2021 en partenariat avec l'Etat, la Région, le Département et la Banque des Territoires appelé CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) se met en place progressivement. C'est ainsi que nous venons de signer en partenariat avec la CAF et la MSA la Convention Territoriale Globale (CTG) pour un meilleur accompagnement des familles, de la jeunesse et de la petite enfance.

Dans le cadre de la volonté nationale de réindustrialisation des territoires, nous nous sommes associés à la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise et avons obtenu le label «Territoire des 3 Rivières». Celui-ci garanti un soutien aux entreprises industrielles locales. De même, en septembre 2023 à Bessé, nous avons inauguré le bouquet de services PRO VBA à l'Office Cowork. Cet espace constitue un outil et lieu de rencontres pour différents acteurs économiques. On note des signes très positifs sur le plan économique : le démarrage de la production de gants chirurgicaux chez ManiKheir, des entreprises qui tiennent le cap en dépit des difficultés, une dynamique entrepreneuriale qui ne se dément pas. Cette année encore nous avons enregistré 150 immatriculations au Registre des entreprises contre 120 sur l'année 2022.

D'ailleurs, c'est pour soutenir cette dynamique que nous avons également conclu un partenariat avec l'Association Le Flore - Habitat Relais. Cette coopération permet la mise en place du dispositif Habitat Temporaire chez l'Habitant (HTH). L'offre de mobilité que nous avons implanté sur le territoire propose aux jeunes en formation ou en apprentissage des solutions pour se véhiculer et faciliter leurs déplacements.

Dans le projet de territoire lié à la transition écologique, une nouvelle loi vient d'être promulguée : la loi APER (Loi d'Accélération de programmation des énergies renouvelables). Cette dernière impose aux communes de répertorier sur leur territoire les différentes zones où potentiellement des éoliennes, du photovoltaïque, de la méthanisation pourraient être implantés. Gros casse-tête pour les élus sur des sujets qui souvent divisent la population.

Avec le Pays du Perche Sarthois, Sarthe Tourisme et nos Offices de Tourisme, nous essayons de mettre en valeur tout le potentiel architectural, culturel, patrimonial de notre territoire.

Après trois années de veille, c'est avec beaucoup de joie que nous avons retrouvé le Comice Agricole, grande fête de la ruralité et grande réussite ! Félicitations à la commune de Saint-Calais et à toute l'organisation. Le prochain comice se tiendra à Bessé le 7 septembre 2024.

En cette année de sport olympique, en novembre dernier à Vibraye sous l'impulsion de l'Anille Braye Tennis, nous avons vécu un après-midi très émouvant avec la venue de grands champions handisport multi médaillés dans le cadre de « Vivons nos Jeux ».

Je n'oublie bien sûr pas notre ABOI (Anille Braye Omnisport Intercommunal) avec ses très nombreuses sections et plus de 1000 licenciés qui rayonnent à travers notre bassin de vie pour le bien-être de tous, toutes générations confondues.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sera reconduite, voire renforcée en 2024. Les administrés désireux d'avoir des renseignements sur les aides allouées pour l'amélioration de leur habitat peuvent se renseigner le jeudi matin à la communauté de communes, à Saint-Calais.

Pour une des priorités de la mandature à savoir la santé, un nouveau contrat local de santé va voir le jour. Malheureusement pas d'éclaircie en vue pour l'arrivée de nouveaux médecins ou de chirurgiens-dentistes sur notre territoire.

Vous retrouverez la plupart des sujets traités ci-après, développés dans ce journal communautaire.

Notre EPCI, par son petit gabarit a sans cesse recours pour conseil à nos partenaires institutionnels, c'est pourquoi j'aimerais remercier plus particulièrement nos interlocuteurs privilégiés que sont pour l'Etat : Monsieur Olivier Compain, Sous-préfet de Mamers ; pour le Département : Dominique Le Mener, Monsieur le Président et son binôme Madame Françoise Lelong ; pour la Région : Monsieur Didier Reveau, membre du Conseil Régional, Madame Béatrice Latouche, secrétaire du Conseil Régional.

Pour terminer, bien évidemment, un grand merci à mes huit vice-présidents, à nos agents administratifs, techniques, et petite-enfance pour leur excellent travail, leur professionnalisme tout au long de cette année.

Merci encore à mes collègues élus pour leur soutien.

Une attention particulière aux personnes de la communauté de communes qui nous ont quitté pour retraite ou changement d'orientation professionnelle, merci pour leur investissement passé, nous leur souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, je souhaite à toutes et tous une très belle année 2024.

Bien à vous



**Michel Leroy**  
**Président de la CCVBA**

## GARAGE SEUBILLE AGENT PEUGEOT

Station Total 24h/24



Vente et entretien toutes marques  
Entretien climatisation  
Dépannage Accident 7j/7 24h/24



7, avenue du Général de Gaulle  
72120 SAINT-CALAIS  
02 43 35 00 98  
06 88 38 80 38  
garageseubille@orange.fr



*Terrassement*

*Aménagement*

*Assainissement*

*Espaces verts*



Les Villeneuves  
72320 VIBRAYE

☎ 06.23.78.26.33 ✉ rd.letang@hotmail.com  
RCS Le Mans 848 740 171 00022

LES CHARPENTES DE LA COUARDE



SPÉCIALISTE DU  
PATRIMOINE ANCIEN

Diplômé de l'Université de Rennes  
DU BATIR Session 2014/2016



CHARPENTES TOUS STYLES - OSSATURE BOIS - COUVERTURE  
TUILES TERRE CUIE - ARDOISES NATURELLES  
BARDEAUX CHATAIGNERS  
ISOLATION LAINE DE BOIS  
LES CHARPENTES DE LA COUARDE  
Philippe LAMBRON  
37, rue du Val de Braye-72310 BESSÉ-SUR-BRAYE  
02 43 35 19 97 - 06 70 03 57 01  
chap.couarde@wanadoo.fr



Portail • Escalier  
Garde-corps

**CYRIL TINGA**  
METALLERIE

Alu / Métal / PVC

cyriltinga@gmail.com

1, rue de la Maladrerie  
72120 SAINT-CALAIS

06 76 95 43 66  
cyriltinga-metallerie.fr

**PAINEAU PLOMBERIE**  
CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ  
DÉPANNAGE



06 48 85 07 29  
paineau.morgan@outlook.fr

« La Coupelière » - 72310 LA CHAPELLE-HUON

# TAXI NAT

Nous sommes là pour vous

06 18 97 22 30

Vitrine à Saint-Calais et Bessé-sur-Braye

7i/7 - 24h/24

**ADDM**  
Alain Delarue Menuiserie

**Menuiserie Générale**  
Agenceur d'espaces  
Cuisines - Escaliers - Fenêtres

ZI Nord - 72320 VIBRAYE - 02 43 93 76 98



*Chez  
Marin et  
Cassandra*

15, rue des Sablons 72320 VIBRAYE  
10, rue des Sablons 72390 SEMUR-EN-VALLON

02 43 93 61 23

journetvilland@gmail.com

# L'OFFRE DE MOBILITÉ ET L'ESPACE CO-WORK, DE VÉRITABLES LEVIERS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA SPHÈRE PROFESSIONNELLE



La communauté de communes a inauguré le mardi 19 septembre 2023 son bouquet de services à destination des professionnels du territoire, né d'une volonté politique d'assurer un rebond économique à

la suite de la fermeture du site papetier de Bessé-sur-Braye. Tous les acteurs politiques se sont fortement mobilisés et ont permis à la collectivité de faire des investissements innovants indispensables au sursaut économique.

Pour rappel, la Région a apporté son soutien financier au travers du Fond Urgence Territoire, mobilisant une enveloppe

exceptionnelle de 1 million d'euros à l'investissement, fortement soutenue par l'Etat et le Département.

« L'inauguration matérialise le point de départ du rebond souhaité sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, le déploiement d'un bouquet de services dédiés aux entreprises locales et une volonté de regarder l'avenir sans oublier les aléas qui ont marqué la collectivité. »

**4 ans plus tard**, la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille a relevé le défi en organisant son rebond économique autour de 3 axes majeurs :

➤ **Lever les freins au recrutement** en soutenant la formation dans les entreprises locales en se dotant d'une flotte de véhicules (scooters, Citroën AMI). Ces véhicules doivent contribuer à pérenniser l'apprentissage dans nos entreprises et ainsi favoriser la transmission du savoir-faire en levant les freins à la mobilité.

➤ **Soutenir et renforcer le tissu économique local** en créant un espace de travail partagé, fruit de la concertation avec les entreprises locales : l'Office Cowork. Ce lieu permet aux entreprises de disposer de locaux fonctionnels et équipés pour des rendez-vous ou réunions. Ils servent également d'espace de travail pour des personnes en reconversion professionnelle ou en création d'entreprise. Le soutien financier du Département complète le financement de la Région au titre de Tiers-lieu numérique de proximité « Liens », plafonné à hauteur de 25 000€ qui a permis d'équiper le lieu d'outils professionnels attendus.

➤ **Développer l'économie touristique** en capitalisant sur les atouts locaux liés à la pratique du tourisme vert ; des choix d'équipements et d'aménagements sont en cours de finalisation.

Louez un bureau à

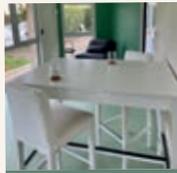
*Profitez d'un environnement de travail agréable, lumineux disposant d'équipements modernes et connectés.*



**Bureau individuel**  
100€/mois\*



**Salle de réunion**  
50€ à 100€ la journée pour les utilisateurs occasionnels\*



**Espace de coworking**  
10€/jour\*

**\*Tarif à titre indicatif**

Tarif préférentiel pour les étudiants (sur présentation d'une carte scolaire) et pour les personnes en création d'entreprise.

Retrouvez tous nos tarifs et réservez en ligne sur

<https://lofficecowork.cosoft.fr/v2/new-reservation>



Des ateliers sur diverses thématiques numériques (ex. Canva, réseaux sociaux, sites internet) sont proposées gratuitement sur inscription par la CCI au sein de l'espace du Coworking.



Pour vous tenir informer de ces ateliers, téléchargez l'application intramuros et suivez la page Facebook de la CCVBA.



Bénéficiaire de l'offre de mobilité en CCVBA !



➤ 40€/semaine  
➤ 120€/mois  
➤ 500€ de caution



➤ 20€/semaine  
➤ 70€/mois  
➤ 300€ de caution

**Location d'un scooter 50 cc ou d'une AMI électrique Citroën ainsi que l'équipement de sécurité nécessaire.**

Pour qui?

Apprenti/alternant dans une entreprise de la CCVBA.

Comment?

L'entreprise fait la demande auprès de la mission économique CCVBA :  
Florence Olivier  
02 43 35 15 55  
missioneco@cc-vba.com

# LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)



Le CLS, une valeur ajoutée pour le territoire, a pour ambition de répondre à la mise en place de la santé.

## Sa mise en œuvre

Pour mieux répondre aux besoins de santé de la population, à l'initiative de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), un premier CLS a été signé en 2017 pour une durée de 3 ans suivi de 2 avenants de prolongation pour les années 2021-2022 afin de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé sur le territoire, de proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local. Les signataires concentrent ainsi leurs moyens d'action sur des objectifs ciblés et partagés.

Le territoire a pris la santé à bras le corps et a décidé de renouveler le CLS pour 3 ans sur la période 2023-2026.

## Sa méthodologie

Le renouvellement du CLS s'articule autour de l'évaluation du premier CLS, de la démarche d'une réflexion collective avec les différents acteurs de santé en se penchant sur les forces du territoire, en identifiant les faiblesses à

### Son contenu

Le CLS s'établit d'après un recueil de données qui détermine des axes stratégiques à travers 3 thématiques socles :

- L'accès aux soins (développement de l'offre de soins de proximité, l'offre de santé).
- Le parcours des personnes âgées ou des publics spécifiques en détectant et repérant des situations de fragilité.
- La prévention et la promotion de la santé dont la santé environnementale et mentale, en améliorant l'accès à la prévention de la population du territoire, mal-être, dépistages et addictions.

corriger, en repérant les opportunités et en anticipant les menaces.

Une enquête a été menée auprès de la population sur les enjeux prioritaires du territoire en matière de santé.

**Le CLS est un formidable outil qui permet d'identifier les problèmes de santé sur le territoire et les populations qui les vivent, d'élaborer des stratégies d'amélioration et de les traduire en actions concrètes pour y répondre.**



## INTERVIEW

KATIA BARILLER

Conseillère sociale en Animation et Développement des Territoires de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

**Katia, quel est votre rôle au sein de la MSA ?**

**Katia Bariller.** Je travaille avec les acteurs du territoire pour soutenir les politiques publiques locales par le biais notamment de dispositifs comme « Grandir en milieu rural » qui concerne plutôt les familles, l'enfance et la jeunesse, ou encore celui de la « Charte des Aînés » ou du « Contrat Aidants ».

**Vous avez effectué un appel à candidature en février 2023 pour la « Charte des Solidarités avec les Aînés » et « Contrat Aidants » 2023-2026. La CCVBA\* a été sélectionnée pour leur mise en œuvre. Quelles sont les vocations respectives, les finalités ?**

**K. B.** La Charte des Aînés s'intéresse à la question de la valorisation de l'expérience des séniors, au soutien du lien social et à la prévention santé.

**« Le taux de vieillissement sur le territoire de la CCVBA s'élève à 143%, c'est donc une part plus qu'importante de la population. »**

Le « Contrat Aidants » est orienté vers les besoins des aidants familiaux sur le plan psychologique et physique, notamment sur les questions de formation, du répit et de la culpabilité que peuvent ressentir ces personnes.

Sur ces deux sujets, nous sommes en phase de diagnostic jusqu'à fin 2024 : nous répertorions les besoins de manière conjointe avec les acteurs du territoire (les associations du type Sarthe Autonomie, le conseiller numérique, les EPAHD, les infirmiers, le foyer logement...etc) des problématiques rencontrées. Nous avons ensuite jusqu'à 2026 pour réaliser des actions qui viendront répondre à ces besoins, elles seront évaluées au fur et à mesure afin d'éviter toutes dérives et de s'assurer qu'elles répondent bien aux besoins initiaux.

Le facteur essentiel de réussite de ce dispositif repose sur la participation et la mobilisation des acteurs du territoire

\* Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille

que ce soit les professionnels ou les associations qui interviennent auprès des aînés, mais aussi les habitants du territoire. C'est pourquoi ils seront associés à la réalisation d'un diagnostic partagé ainsi qu'au choix des actions à mettre en œuvre dans ce cadre.

La Communauté de Communes organise prochainement un premier comité de pilotage pour lancer ce dispositif.

**Vous avez développé des sessions de formation Sentinelles ou Veilleurs concernant la prévention du mal-être et du suicide. Quels sont les objectifs et quel est le public concerné ?**

**K. B.** La MSA se mobilise sur la prévention du mal-être à travers différentes actions depuis de nombreuses années. Aujourd'hui le souhait est de déployer sur l'ensemble de la Sarthe, des réseaux de

veilleurs appelés également sentinelles au niveau national.

Ces veilleurs sont des bénévoles du régime agricole ou non agricole. Ils sont formés au repérage du mal-être et à l'écoute centrée sur la personne. Ils possèdent également une connaissance des professionnels ou des dispositifs vers lesquels

orienter des personnes de leur entourage qui ont besoin d'aide. Le respect des règles de discrétion et de confidentialité sont également des impératifs.

Ce réseau met également en place des actions de prévention comme l'exposition qui a circulé quelques temps sur les maisons médicales du territoire sur le thème « Le mal-être et la crise suicidaire ».

Afin de développer le réseau Nord-Est de la Sarthe nous recherchons des bénévoles, prêts à s'engager.

Actuellement 2 formations complémentaires sont proposées :

- La formation REOR de 3 journées (Repérer, Ecouter, Orienter, Ressources), qui est plus généraliste, qui permet de faire le point sur cette thématique, financée par la MSA.
- La formation Sentinelle qui concerne les attentes de ce rôle, de quelle manière on peut se protéger, une journée financée par l'ARS.

**Sur la CCVBA, la population agricole représente 11%, alors qu'au niveau départemental c'est 7%. C'est un territoire qui a une forte empreinte agricole.**

**« Ce qui particularise la MSA, c'est son guichet unique, c'est-à-dire que l'ensemble des prestations, santé, familiales et retraite ainsi que les cotisations sont gérées par un seul organisme. »**

**La Mutualité Sociale Agricole (la MSA) en quelques lignes...**

La MSA est l'organisme de protection sociale des ressortissants agricoles, des actifs c'est-à-dire des salariés et des exploitants agricoles ainsi que de leurs ayants droits mais aussi des retraités agricoles.

L'action sanitaire et sociale de la MSA se caractérise en 3 pôles :

- 1 pôle axé aux droits - information
- 1 pôle accompagnement social (familles, santé)
- 1 pôle animation et développement territoire

**C'est avant tout de la formation citoyenne, de l'écoute active centrée sur la personne qui peut aider quelqu'un, soutenir une personne qui a besoin de parler.**

**Pour tout renseignement sur le dispositif, contactez :** 06 08 82 80 47 ou par mail [bariller.katia@mayenne-orne-sarthe.msa.fr](mailto:bariller.katia@mayenne-orne-sarthe.msa.fr)

**FINANCEMENT DE LA MSA DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « GRANDIR EN MILIEU RURAL » en 2022 et 2023**

2022

**CCVBA**

**5 337,16 €** Création d'une identité visuelle propre aux services de la petite enfance

**4 507,91 €** Réalisation d'un guide « petite enfance »

**6 420 €** Création du LAEP

**Commune de Dollon**

**16 050 €** Achat d'un véhicule 9 places pour transport des enfants du Centre de loisirs et mise en place d'une navette

**➤ TOTAL pour 2022 = 32 315,07 €**

2023

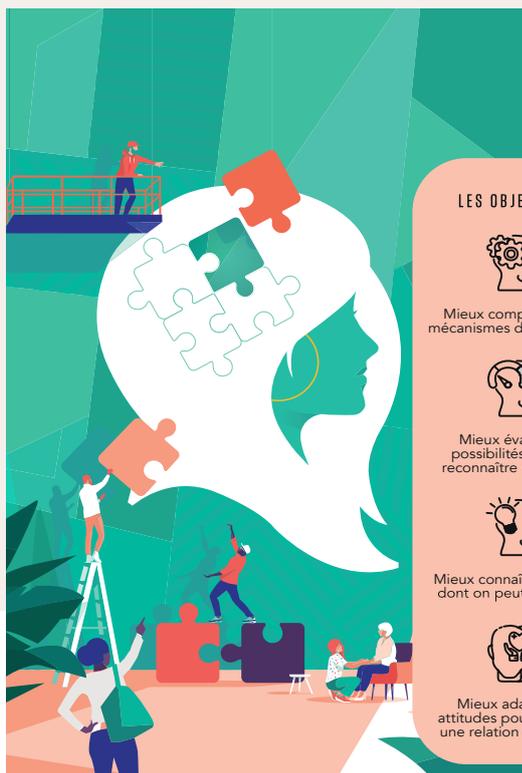
**CCVBA**

**1 250 €** Evènements à l'occasion de la semaine nationale de la petite enfance

**15 000 €** Création de places supplémentaires au multi-accueil « Le Jardin des Sens » de Vibraye

**6 840 €** Création d'un emploi de coordination dans le cadre de la CTG et GMR

**France Alzheimer, en partenariat avec la CCVBA et le centre hospitalier de Saint-Calais propose une formation des aidants**



**LES OBJECTIFS :**



Mieux comprendre les mécanismes de la maladie.



Mieux évaluer ses possibilités et savoir reconnaître ses limites.



Mieux connaître les aides dont on peut bénéficier.



Mieux adapter ses attitudes pour maintenir une relation d'échange.

**FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES**

**FORMATION DES AIDANTS**

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

**UNE FORMATION PRÉSENTIELLE**

**14 HEURES**

**Inscription**

Association France Alzheimer  
Passage du Commerce - Bât B  
72000 Le Mans  
[francealzheimer@gmail.com](mailto:francealzheimer@gmail.com)  
02 43 28 76 52



ENTREPRISE DE PROPRETÉ - LOCATION NACELLE SUR CAMION

- PEINTURE • DÉCORATION • REVÊTEMENTS •
- RAVALEMENTS • VITRERIE •
- NETTOYAGE GÉNÉRAL • PROPRETÉ HYGIÈNE •
- MULTI - SERVICE •



02 43 35 01 87

toutnet72120@orange.fr • Z.A La Gare - SAINT-CALAIS

AMANDINE JUIGNET

11 rue du Dauphin  
72120 Saint-Calais  
02 43 63 05 42

Livraison  
CB à distance

Du mardi au samedi  
9h-12h30 14h30-19h  
Le dimanche  
9h-12h30

juignet.amandine@orange.fr

**Dollon Couture**  
Couture & Créations

26 rue Gaston Fouquet, 72390 Dollon  
06 28 79 68 31 - 06 15 27 03 42  
dolloncouture@gmail.com

r.c.s. 888 929 783

CHARPENTE COUVERTURE  
ZINGUERIE OSSATURE BOIS

ZI La Pocherie - 72120 Saint-Calais

Tél. : 02 43 35 03 92  
Port. : 06 80 82 48 48

www.charpentescalaisiennes.fr

Transports Médicaux  
Assis  
Transports Professionnels  
Transports Privés

Frantz à votre service

taxi.vibraysien@gmail.com  
72320 Vibraye

06 62 41 16 40

www.taxivibraysien.fr

@taxivibraye  
 taxi.vibraysien

Électricité  
Énergies renouvelable  
Plomberie  
4 Chauffage

02 43 93 68 18  
contact@paineau-tortevioie.fr

Réfléchissons ensemble à votre confort de demain - Z.A. du Braye, 72320 VIBRAYE

Suite à différents départs pour d'autres horizons ou création d'un nouveau poste, le personnel de la CCVBA s'est renouvelé. Découvrons ensemble ces nouveaux agents...



**Stéphane Boulay**

**Directeur Général des Services**

" Coordonner les services pour que les projets, décidés par les élus, se réalisent. "



**Sophie Richard**

**Secrétaire Administrative Polyvalente**

" Secrétaire polyvalente auprès du Président et des élus, j'assiste également le Directeur Général des Services. "



**Christelle Dangeul**

**Responsable des Ressources Humaines**

" Soutenir les besoins actuels et futurs de la collectivité via le développement, l'implication, la motivation et la préservation du capital humain. "



**Alban Legarçon**

**Responsable du Pôle Technique de la CCVBA et de la base de loisirs à Lavaré**

" Met en œuvre et optimise l'utilisation des ressources techniques de la collectivité, en veillant à la maintenance et à l'amélioration des équipements et des infrastructures. "



**Adélaïde Bobbera**

**Cheffe de projets «Petites Villes de Demain »**

" Mon rôle est d'assurer la mise en œuvre des projets de redynamisation des centres-bourgs de Bessé-sur-Braye, Saint-Calais et Vibraye. "



**Awa Diagne**

**Chargée de mission Logement et Accueil des nouveaux arrivants salariés**

" Mon rôle est d'accompagner à la recherche de logements en fonction des besoins répertoriés. "



**Cléa Raveneau**

**Directrice du Multi-accueil et Animatrice du Relais Petite Enfance**

" J'assure la gestion du multi-accueil et l'animation du Relais petite enfance. Le bien-être et l'épanouissement de l'enfant sont donc au cœur de mes pratiques. "



**Thierry Magrez**

**Animateur Santé**

" La Santé, c'est l'affaire de tous au quotidien, j'anime et mets en œuvre des actions de prévention et de coordination dans ce domaine. "



**Sophie Mauger**

**Chargée de Communication**

" Communiquer, informer la population et promouvoir les actions qui font vivre notre territoire. "

# OFFICE DE TOURISME DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE EN QUELQUES MOTS...



**PROMOUVOIR**

le territoire et vos structures par nos outils de communications et le savoir faire de notre équipe (site internet, réseaux sociaux, édition, brochures, foire, salon...).

**ACCUEILLIR ET CONSEILLER**

les touristes, les excursionnistes, les habitants avec des informations fiables, à jour et un vrai conseil personnalisé.

**ANIMER LE NUMÉRIQUE**

Organisation d'ateliers, aide aux prestataires sur la mise en place d'un site internet, d'une page Facebook, Service de valorisation par les images.



**RÉSERVER ET VENDRE**

des tickets, des cartes de pêches, des jetons...

**FAIRE** la billetterie pour les spectacles, les sorties et activités...

**LOUER** des vélos à assistance électrique dans nos bureaux de St Calais et Vibraye.

**PROPOSER ET METTRE EN VALEUR LES PRODUITS**

des livres et ouvrages, des produits locaux, des produits à l'effigie du territoire dans notre boutique.

**FÉDÉRER ET RENCONTRER**

les acteurs locaux, pour réfléchir avec eux à la mise en place des projets d'animations en commun.



**ANIMER LE TERRITOIRE**

en élaborant et en proposant diverses animations riches, variées et qualitatives tout au long de l'année (exposition, visites, ateliers, rando...).



Delphine, Justine, Onja, Margot et Nathalie vous accueillent avec leur sourire et leur professionnalisme dans nos bureaux ci-dessous :



Retrouver toutes les informations sur notre site internet

**Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille (OT VBA)**

Bureau à SAINT-CALAIS : 14 place de l'Hôtel de Ville Tél : 02 43 35 82 95

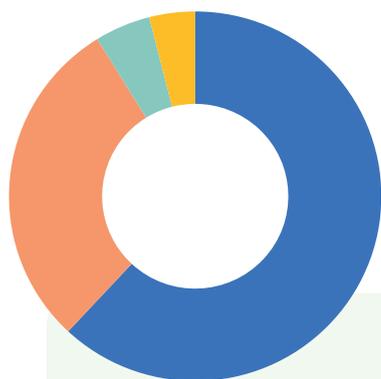
Bureau à VIBRAYE : 8 place de l'Hôtel de Ville Tél : 02 43 60 76 89

Bureau à BESSÉ-SUR-BRAYE : Place Jean Dufournier Tél : 02 43 63 09 77

[www.tourismebraयेanille.fr](http://www.tourismebraयेanille.fr) / [contact@tourismevba.fr](mailto:contact@tourismevba.fr)

## PRÉVISIONS 2023

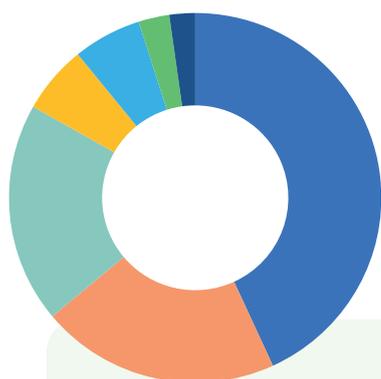
Il s'agit des prévisions budgétaires décidées par le conseil communautaire début 2023, pour lesquelles certaines opérations n'ont pas pu être réalisées dans l'année.



fonctionnement  
**RECETTES**  
**6 998 356 €**  
**100%**

■ Ressources fiscales	4 335 100 €	61,9%
■ Dotations et subventions de fonctionnement	2 045 956 €	29,2%
■ Produits des services	339 121 €	4,8%
■ Revenus des immeubles	278 178 €	4,0%

Cette analyse n'intègre pas l'excédent reporté.



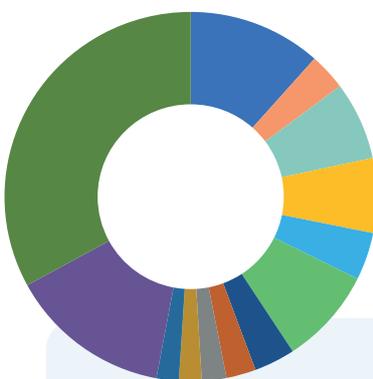
fonctionnement  
**DÉPENSES**  
**7 181 569 €**  
**100%**

■ Reversement de fiscalité	3 098 630 €	43,1%
■ Charges à caractère général	1 491 939 €	20,8%
■ Charges de personnel	1 384 900 €	19,3%
■ Autres charges de gestion courante	426 650 €	5,9%
■ Contribution aux syndicats et organismes de regroupement	426 500 €	5,9%
■ Subventions aux associations	192 950 €	2,7%
■ Frais financiers	160 000 €	2,2%



investissement  
**RECETTES**  
**1 245 080 €**  
**100%**

■ Subventions Etat	83 700 €	6,7%
■ Subventions Régions	223 700 €	18,0%
■ Subventions Départements	96 300 €	7,7%
■ FCTVA	107 319 €	8,6%
■ Autofinancement	734 061 €	59,0%



investissement  
**DÉPENSES**  
**1 245 080 €**  
**100%**

■ Espace cowork (Bessé-sur-Braye)	143 900 €	11,6%
■ Création de tiers-lieux Saint Calais*	40 000 €	3,2%
■ Travaux énergétiques au Musée de la Musique Mécanique (Dollon)	85 000 €	6,8%
■ Extension de la ZA du Bray (Vibraye)	81 231 €	6,5%
■ Mobilité (achat de véhicules électriques)	51 700 €	4,2%
■ Maisons de santé (Saint Calais, Bessé-sur-Braye, Vibraye)	105 000 €	8,4%
■ Base de loisirs et chalets de Lavaré - divers	44 300 €	3,6%
■ OPAH aides versées aux ménages	32 000 €	2,6%
■ Travaux d'aménagement des zones d'activités	26 615 €	2,1%
■ Voirie Communautaire - Travaux	24 500 €	2,0%
■ Sentiers de randonnées matériels balisage*	24 100 €	1,9%
■ Création d'une voie douce ZA du Pressoir (St Calais)	20 000 €	1,6%
■ Modification du PLUI	19 500 €	1,6%
■ Petite Enfance - Divers	17 701 €	1,4%
■ Centre de Santé (Saint Calais, Bessé-sur-Braye) - Matériels	14 750 €	1,2%
■ Informatique des Ecoles acquisition de matériels	13 200 €	1,1%
■ Matériels Administration générale	55 443 €	4,5%
■ Ecole de musique - Divers	12 000 €	1,0%
■ Bâtiments industriels ZA - Divers	11 340 €	0,9%
■ Hôtel communautaire* (Saint Calais) - Divers	7 000 €	0,6%
■ Musée de la Musique Mécanique (Dollon) - Collection	4 000 €	0,3%
■ Logements sociaux - Divers	2 000 €	0,2%
■ Stade d'athlétisme (Saint Calais) - Divers	200 €	0,0%
■ Emprunts (remb capital)	409 600 €	32,9%

\* projets reportés sur l'année 2024

# LES CHEMINS DE RANDONNÉE, UN FORMIDABLE ATOUT POUR NOTRE TERRITOIRE



## Mettre en avant la richesse de notre nature, en développant le tourisme vert

Le ministère de la transition écologique incite les territoires à développer la pratique de la randonnée ; tout en préservant et restaurant la biodiversité et les paysages, à fois en renforçant le lien entre zones habitées et naturelles. On parle ainsi du tourisme vert, sur lequel la CCVBA veut mettre l'accent, car notre territoire dispose de véritables ressources et richesses dans ce domaine.

Cette pratique du tourisme vert connaît un essor depuis quelques années, la population et les touristes sont en quête d'espaces verts et de chemins de randonnées tout simplement pour se « reconnecter à la nature ». C'est également le constat réalisé par l'Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille, qui nous indique que les visiteurs recherchent des chemins pédestres d'une distance plutôt courte, d'une dizaine de kilomètres, accessibles pour les familles.

Pour répondre à cette dynamique, la commission chemins de randonnée de la CCVBA travaille sur le projet de refonte des panneaux de signalétique et sur l'aménagement mobilier de ces sentiers.

## Sélection des chemins et affichage

14 chemins dits « de qualité » (c'est-à-dire peu de passage goudronné sur route, des sentiers bien entretenus et balisés) ont été sélectionnés pour figurer sur ces panneaux situés le plus souvent sur la place du village.

**En totalité, ces chemins représenteront 157 kms de circuits et traverseront 17 communes sur le territoire.**

L'affichage sera réalisé en lien avec le Perche Sarthois qui contribue également au développement touristique et paysager de la CCVBA.



## 14 CHEMINS SÉLECTIONNÉS

### Bessé-sur-Braye :

Circuit de Courtanvaux - 7kms

### Conflans-sur-Anille :

Circuit de la photographie - 23kms - var.16kms

### Lavaré-Dollon-Semur-en-Vallon :

Circuit Insolite, lieux historiques 23kms

### St Gervais-de-Vic -

### La Chapelle-Huon :

Circuit La Redonne - 14kms

### Montaillé :

Circuit Aillémontaine - 14 kms

### Saint Calais :

Circuit botanique - 4,5kms

### Saint Calais/Saint Gervais/Sainte Cérotte :

Circuit - 13kms

### Val d'Etangson :

Circuit entre Tuffeau et Grès Roussard - 12kms  
Le Tusson - 12,5kms

### Valennes :

Circuit Balade de sa majesté Carnaval - 7kms

### Vancé :

Circuit Vallée du Tusson et du Charmançon - 6kms  
Circuit La Tussonne - 6kms

### Vibraye

Circuit Le Père BY - 15kms

### Cogners

Circuit La Violette - 7,2kms  
Circuit La Pie - 9,7kms

## Un véritable aménagement mobilier prévu sur ces chemins

La CCVBA installera des tables ou abris afin de permettre aux marcheurs de faire une pause ou bien encore de pique-niquer.

La commission chemins de randonnée a approuvé le choix de se tourner vers du mobilier en plastique recyclé, robuste, durable et ressemblant de manière significative au bois. C'est un bon compromis pour les communes et l'intercommunalité car il nécessitera peu d'entretien.

Nous souhaitons aussi sensibiliser les randonneurs pour qu'ils participent à l'entretien des chemins au moment des



beaux jours afin de préserver et rendre accessibles à tous, ces voies pédestres. Une affiche a été délivrée aux mairies afin que chaque randonneur puisse être informé sur son parcours et contribue à ce principe de solidarité.

# LA VBA, TERRITOIRE LABELLISÉ ARTS & HISTOIRE

## L'Inventaire du Patrimoine des bourgs du Perche Sarthois

Cet inventaire a débuté en 2017, il a pour mission de « recenser, étudier et faire connaître » le patrimoine français sous toutes ses formes : urbain, architectural, artistique et mobilier, etc... Il est le fruit d'une collaboration entre la Région des Pays de la Loire et le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois. Après un diagnostic réalisé sur l'ensemble des bourgs du territoire, 11 ont été sélectionnés et étudiés entre 2018 et 2022 : Bessé-sur-Braye, Connerré, Conflans-sur-Anille, Coudrecieux, La Bosse, Montfort-le-Gesnois, Sceaux-sur-Huisne, Semur-en-Vallon, Torcé-en-Vallée, Tuffé-Val-de-la-Chéronne, Valennes.

Une exposition itinérante est en cours de réalisation afin de découvrir la synthèse des recherches effectuées.

### Des actions ciblées pour le jeune public :

En outre, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois s'attache à sensibiliser le jeune public au patrimoine local.

► Une mini-classe de 2 jours pour les 5èmes du collège Jules Ferry de Saint-Calais a permis aux élèves de découvrir les techniques de fabrication des livres anciens sur la base des ouvrages du Fonds-Ancien de Saint-Calais en partenariat avec le service culturel de la ville.

► Des actions de découverte du patrimoine de la commune pour les élèves de Vancé, ce qui a donné lieu à la production de travaux d'arts plastiques présentés pendant le Monument du Mois.

► 2 classes de l'école de Vibraye et 1 classe du collège Jules Ferry de Saint-Calais ont pu bénéficier d'un parcours d'éducation artistique sur l'année scolaire afin de découvrir la photographie, de ses techniques historiques à la création contemporaine, en partenariat avec une artiste photographe. Le projet a abouti à une exposition collective présentée au prieuré de Lavaré.

## De nouvelles actions en 2024 :

Le projet du CLEAC\* pour l'année scolaire 2023-2024 porte sur le dessin et a pour thématique « Invitation au voyage en Perche Sarthois ».

2 classes de l'école de Vibraye ont candidaté à ce projet et pourront en bénéficier prochainement.

\* CLEAC : Contrat local d'éducation artistique et culturelle



## La découverte du patrimoine pour tous :

Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois s'est attaché à valoriser le patrimoine du territoire de la CCVBA par différentes actions grand public, 5 animations ont été proposées en partenariat avec les communes et/ou l'Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille. Elles ont pris des formes diverses : visites-guidées de la Petite Cité de Caractère de Saint-Calais, du presbytère de Vibraye, du patrimoine industriel de Bessé-sur-Braye, circuit-découverte de manoirs et châteaux habituellement fermés au public à Saint-Gervais-de-Vic et Bessé-sur-Braye.



Découverte de la vigne à Vancé

## Le monument du mois à Vancé du 22 septembre au 15 octobre 2023

Le Pays d'art et d'histoire proposait sa manifestation phare : « Le Monument du Mois », en partenariat avec Vancé afin de faire découvrir l'histoire et les richesses patrimoniales de cette commune. Ce projet a donné lieu à 14 animations qui se sont échelonnées chaque week-end sur des thèmes très variés allant de l'histoire de la vigne à Vancé, des savoir-faire comme la tonnellerie et la saboterie, au parcours hors du commun de Marie-Virginie Vaslin ou encore des spécificités architecturales de la commune, sans oublier la publication d'un parcours-découverte de 32 pages disponible gratuitement en version papier ou numérique.

« Au total plus de 1200 visiteurs ont bénéficié de ces animations, gratuites pour la plupart. »

Retrouvez toute l'actualité 2024 du Perche Sarthois



- 3 centres à votre disposition : Bessé-Sur-Braye, Saint-Calais, Vibraye.
- une équipe pédagogique composée de 13 professeurs spécialisés.

COURS DE MUSIQUE  
(Dès l'âge de 2 ans aux adultes)

COURS DE THÉÂTRE  
(Du CP aux lycéens)



Renseignements au  
02 43 35 04 05  
Centre Artistique Intercommunal  
Jean Français  
36bis rue de la Cornillère,  
72120 Saint Calais  
contact@emibscv.fr

Retrouvez-nous sur notre site internet : emibscv.fr  
ou sur facebook : www.facebook.com/emibscv/



Le cinéma Zoom propose 4 à 5 films par semaine en moyenne.

## L'ENVOL DU CINÉMA ZOOM... EN PLEIN AIR !

**Bonjour Charly, tu es projectionniste-programmateur au cinéma Zoom, peux-tu nous dire comment tu es arrivé là et présenter brièvement l'équipe ?**

**Charly :** Je fréquente le Zoom depuis toujours, c'est dans cette salle que j'ai acquis une bonne partie de ma culture cinématographique. Ce cinéma a toujours été un lieu culturel important de la ville de Saint-Calais et des communes alentours. J'y suis arrivé en 2019 en tant que projectionniste-programmateur, Orane, projectionniste en charge des scolaires et de la communication, nous a rejoint en 2020, et Joris qui fait partie des administrateurs.

**Quels sont les types de films qui plaisent le plus au public de la CCVBA ?**

**C.** Le Zoom a une mission de service public, le but est donc de proposer du cinéma pour tous, du très jeune public aux seniors, du grand public à la découverte d'un cinéma plus artisanal, jusqu'au blockbuster. Le public le plus fidèle vient avant tout pour le cinéma Art & Essai.

**J'aimerais que l'on parle du cinéma de plein air. Comment cette idée a-t-elle émergé ?**

**C.** Le service culturel de Saint-Calais proposait déjà des séances de cinéma en plein air dans la cour du centre culturel lors de la période estivale. Nous nous sommes dit qu'il serait intéressant de proposer ces sessions aussi sur le territoire du public, qui s'étend largement au-delà de Saint-Calais.

**Comment trouvez-vous des lieux de diffusion qui s'y prêtent bien ?**

**C.** Nous avons réfléchi à plusieurs endroits idéaux grâce notamment à notre connaissance du territoire, ou

*Visionnage du film les 3 Mousquetaires : d'Artagnan à Vancé*

encore en sollicitant des partenaires qui se montraient intéressés, (commune ou association). Les seules limites sont techniques, afin d'accueillir le public dans des conditions sûres et confortables.

**Quel est le premier film que vous avez diffusé et où la diffusion a-t-elle eu lieu ?**

**C.** Elle a eu lieu le 16 juillet 2022 sur la place de l'église de Valennes, avec le film « Jour de Fête » de Jacques Tati. Cette idée a vu le jour suite à la rencontre de l'équipe de l'épicerie Jour de Fête, dont le nom est un clin d'oeil au film. Nous nous sommes dit que ce serait une belle manière de commencer cette saison de plein air en reliant concrètement le cinéma et le territoire.

**Cet été, sur quelles communes du territoire avez-vous diffusé des films ?**

**C.** Cet été 2023, nous avons proposé des séances en plein air à Saint-Calais, Saint-Gervais-de-Vic, Dollon, Montaillé, Vancé, Valennes, Berfay et Bessé sur Braye, toujours avec des partenaires locaux.

**« Nous avons ainsi tissé une saison de plein air de 7 séances sur l'été 2022, reconduite en 2023 sur 11 séances. »**

**Combien de bénévoles viennent vous aider pour que les soirées se déroulent bien ?**

Nous sommes aidés par 3 à 6 bénévoles à chaque séance, pour la partie plus technique à l'image de la mise en place de l'écran gonflable autant que la billetterie ou la fabrication de pop-corn maison !

**Est-ce que le cinéma de plein air connaît un beau succès ?**

Sur ces deux premières saisons de plein air, nous avons accueilli 1200 spectateurs sur 18 séances dans 9 communes différentes,



### QUELQUES CHIFFRES

**le cinéma Zoom, c'est :**

**10 500** spectateurs en 2022

**650** séances en 2022

**120** places en salle

**170** adhérents

**4** administrateurs

**2** projectionnistes salariés

avec des propositions de cinéma allant des Bodin's à Alfred Hitchcock. Si le succès se retrouve dans les chiffres, nous voulons avant tout faire de ces séances de plein air des moments de partage autour d'un film, puis pourquoi pas autour d'un verre ou d'un repas. Comme en salle, le cinéma est voué à être regardé entres amis, en famille et l'été est propice à ce partage avec comme toile de fond un ciel étoilé... quand le temps veut bien être avec nous !



Film les Petites victoires à Montaillé

**Quels sont les futurs projets du cinéma Zoom ?**

- Passage à une caisse informatisée.
- Renouvellement du matériel de projection.
- Programme Zoom : nouveaux créneaux horaires, saison de plein air, séances mensuelles de films de patrimoine, session jeune public en journée pendant toutes les vacances scolaires...

**Un mot pour la fin ?**

Coupez ?

Le 28 septembre 2023, Ymane ALIHAMIDI-CHANFI Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe (Caf), et Martine BARRAULT, Vice-Président du Conseil d'administration de la Caf, Virginie LE GUIREC-PATUREL, Sous-Directrice de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, Brigitte FOURMON, Vice-Présidente du conseil d'administration de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont signé avec Michel LEROY, Président de la CCVBA et les 9 Maires des communes engagées (Bessé-sur-Braye, Conflans-sur-Anille, Dollon, La Chapelle-Huon, Lavaré, Montaillé, Saint-Calais, Semur-en-Vallon et Vibraye), la première Convention Territoriale Globale (Ctg) des services aux familles. Par cette convention, véritable projet politique, la Caf de la Sarthe, la MSA et la communauté de communes entendent apporter aux familles du territoire une meilleure lisibilité des services qui leurs sont proposés.

## SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : DES ACTIONS SUR 5 ANS EN FAVEUR DES FAMILLES



### La Convention Territoriale Globale : un outil incontournable pour la création et l'amélioration des services offerts aux familles

Levier pour adapter et développer l'offre de services selon les besoins des familles, la **Convention Territoriale Globale (Ctg)** renforce les actions partenariales entre la Caf, la MSA et les collectivités territoriales et permet de réaffirmer l'engagement de ces acteurs en direction des besoins actuels et futurs des familles. Elle constitue ainsi une feuille de route à suivre par ses signataires sur une période de 5 ans. Cette première Ctg pour la CCVBA axe sa politique familiale vers davantage d'équilibre entre l'offre actuelle de services et les besoins d'accueil des enfants et des jeunes, l'enrichissement de partenariats avec les acteurs du territoire, l'accompagnement des parents/enfants, l'amélioration des services d'accueil de loisirs et des propositions envers les jeunes. Sur notre territoire rural, la connaissance et la lisibilité des soutiens à la mobilité constitue également un axe de développement, pour favoriser l'accès aux services et aux soins des habitants.

« Cette première Convention Territoriale Globale (Ctg) symbolise un nouveau pas dans le partenariat et couvrira la période de 2023 à 2027. »

ENFANTS

PARTAGE

ÉVEIL

LE LIEN

PROXIMITÉ

ASSISTANTE MATERNELLE, ET POURQUOI PAS MOI ?



Lancez-vous!  
Renseignements au 07 86 73 17 38  
relaispetiteenfance@cc-vba.com



## >>> Petite enfance

### LES SERVICES AUX HABITANTS :

15% de la population de la CCVBA à moins de 14 ans

26% des ménages ont au moins 1 enfant

Fin 2022, on comptait **646 enfants** de moins de 6 ans sur le territoire

« Un projet social de territoire ambitieux dont cette signature avec la Caf et la MSA n'est que le point de départ ! »

### Un partenariat fort avec la Caf et la MSA

Au cours des dernières années, la Caf de la Sarthe et la MSA ont noué un partenariat de qualité avec la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, mais aussi les communes du territoire, dans le cadre d'autres contrats signés auparavant (Contrat Enfance et Jeunesse...), qui ont permis de développer les services aux familles du territoire : Multi-accueil communautaire situé à Vibraye « Le Jardin des Sens », Relais Petite Enfance (RPE) Communautaire, accompagnement financier des services d'accueil périscolaires et d'accueil de loisirs sans hébergement extrascolaires.

La Ctg prend le relais de l'ensemble des différents dispositifs pour

faire émerger une vision globale et commune des besoins et des services. Cette convention établit des objectifs communs entre la CAF, la MSA et les collectivités territoriales et permet les cofinancements pour les atteindre.

Les objectifs partagés retenus et la déclinaison en 34 fiches actions concrètes prennent en compte les différents aspects du territoire : histoire et géographie de la CCVBA, économie locale, habitat, santé, mobilité, petite enfance, enfance/jeunesse, accès au numérique, accès aux services... autour du grand objectif stratégique retenu par les élus, de : " Bâtir un territoire à vivre, attractif et durable ! "

### LES OBJECTIFS DE LA CTG :

- › Identifier les besoins prioritaires sur le territoire.
- › Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'offre / besoin.
- › Pérenniser et optimiser l'offre de services existante par une mobilisation des co-financements.
- › Développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

## >>> Concrètement cela se traduit par des actions sur tout notre territoire, voici quelques exemples :

### POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE



- › Pérenniser et développer l'accueil périscolaire.
- › Pérenniser et développer l'accueil de loisirs sans hébergement.
- › Développer une offre adaptée aux adolescents.
- › Mutualiser certaines sorties ou séjours entre communes.

### POUR LA PARENTALITÉ



- › Pérenniser le lieu d'Accueil Enfant Parent et réfléchir à son éventuel développement.
- › Valoriser les actions de parentalité existantes sur certaines communes (Saint-Calais, Vibraye).

### POUR LA PETITE ENFANCE



- › Augmenter les places au multi-accueil communautaire à Vibraye.
- › Étudier la création d'un deuxième établissement de type micro-crèche ou multi-accueil sur le territoire.
- › Soutenir la création de Maisons d'Assistants Maternelles.
- › Promouvoir le métier d'Assistante Maternelle qui est un axe à part entière, tant ce métier apparaîtra en tension sur le territoire dans les années à venir.

### DÉVELOPPER LA MOBILITÉ POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS



- › Rendre plus lisible l'offre de mobilité existante sur le territoire.

## 3 QUESTIONS À



CORINNE PELLOILLE (À DROITE SUR LA PHOTO) CHARGÉE DE CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT EXPERT À LA CAF DE LA SARTHE, TRAVAILLE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC ANGÉLINE CANEVET CHARGÉE DE COOPÉRATION CTG À LA CCVBA.

### Quelle est la plus-value de la Ctg vis-à-vis de ce qui existait avant ?

**Corinne Pelloille** La Ctg est une contractualisation entre la CAF et des collectivités locales, qui prend en compte globalement le territoire plutôt qu'une approche sectorielle et par public.

L'idée pour la CAF est de venir soutenir le projet du territoire, dans le respect des compétences de chacun, pour offrir un ensemble de services aux familles, accessibles et prenant en compte les besoins particuliers de chaque territoire. Pour la CAF, le projet de politique sociale et familiale doit s'articuler au projet global du territoire s'appuyant sur ses caractéristiques économiques, ses forces, ses faiblesses, ses ambitions, ses partenaires et en les croisant aux objectifs et aux champs de compétence de notre institution.

### Qu'est-ce que cela implique pour la CCVBA\* ?

**C.P.** Les élus et les collaborateurs ont une volonté de progression, de changement car la Ctg établit une feuille de route pour 5 ans qui doit en premier lieu permettre de maintenir l'existant mais aussi de développer de nouvelles réponses pour les habitants du territoire par une approche globale. Cela passera par de nouvelles collaborations à construire entre la CCVBA et ses communes membres, par de la réflexion et de la concertation entre les collectivités et leurs partenaires et notamment la Caf, partenaire privilégié dans le déploiement des services aux familles.

### Et les prochaines étapes ?

**C.P.** Effectivement la signature de la Ctg n'est que le début d'une nouvelle histoire, maintenant que nous avons écrit ensemble notre feuille de route, nous allons devoir la faire vivre ! Des temps de travail entre techniciens des services communautaires et communaux, élus et partenaires institutionnels et associatifs seront programmés dans les semaines à venir, selon le calendrier que nous avons acté. Et puis les choses ne sont pas figées, il nous faudra rester attentifs aux besoins évolutifs des habitants, savoir s'ajuster et évaluer les projets déployés.

\* CCVBA : Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille

Depuis 3 ans, nous soutenons les entreprises en maximisant l'offre de services via des dispositifs tels que la mobilité, ou encore en proposant des solutions d'hébergement pour les apprentis. Nous avons ainsi multiplié les opportunités pour rendre notre territoire plus attractif pour les jeunes, pour les salariés et toujours plus intéressant pour l'implantation d'entreprises.

Les entrepreneurs sont au cœur de nos préoccupations et la mission économique de la CCVBA apporte des réponses et oriente ces acteurs afin de faciliter leur installation. C'est également le rôle de l'Office Cowork. Cet espace de travail facilite la mise en réseau. Il ouvre à la formation, notamment en partenariat avec la CCI - La Rucho numérique où des ateliers gratuits sur les thématiques de la communication digitale sont proposés.

Nous devons répondre à de nouveaux enjeux. Il nous faut faciliter l'accès à l'emploi, attirer de nouveaux salariés et valoriser la voie de l'apprentissage. Nous souhaitons orienter notre politique

en partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire et les entreprises. Nous avons ainsi pour projet la création d'un institut du digital, lequel sera au cœur du prochain contrat Territoire d'Industrie.

La mobilité reste également une de nos priorités, nous proposons également à la location une flotte de véhicules destinée aux apprentis du territoire.

Nous souhaitons enfin développer nos partenariats avec des associations comme Carbur'pera pour l'insertion ou Reso'Ap pour le transport solidaire.

Afin que la population puisse s'emparer de toutes ces solutions qui sont à leur portée, un guide mobilité sera créé.

**Benjamin Laburthe-Tolra,**  
Vice-Président, en charge de l'Economie et de la Mobilité

Le poste de **Chargée de mission logement et accueil des nouveaux arrivants salariés** au sein de la communauté de communes implique de jouer un rôle dans la création d'un territoire accueillant à l'intégration des nouveaux arrivants salariés.

Les principales missions de ce poste sont de pouvoir orienter les nouveaux salariés dans la recherche de logement, en les aidant à trouver des résidences temporaires ou permanentes adaptées à leurs besoins.

Aussi, d'établir un lien avec les acteurs du logement (agences immobilières, bailleurs sociaux, acteurs locaux), afin de mettre en place des partenariats pour aider les nouveaux arrivants dans leur installation.

Awa



Adelaïde

Arrivée le 11 septembre, mon rôle est de favoriser la redynamisation des trois centres-bourgs qui bénéficient du programme « Petites Villes de Demain » (Bessé-sur-Braye, Saint-Calais, Vibraye).

Pour cela, j'apporte une aide en ingénierie afin de mener à bien les programmes de redynamisation prévus. Ces projets regroupent différentes thématiques telles que la valorisation du patrimoine existant, la transition écologique (la nature en ville, le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique), le tourisme, le commerce, la culture, les services aux personnes. Poste multithématique, j'interviens afin d'apporter un regard global et technique en renforçant les équipes existantes, tant au niveau des communes que de l'intercommunalité.

### Remise de prêts d'honneur de 34 000€ aux entrepreneurs accompagnés par Réseau Initiative Sarthe sur le territoire des Vallées de la Braye et de l'Anille (promotion 2022 - 1<sup>er</sup> semestre 2023)



En septembre dernier, le Réseau Initiative Sarthe a organisé une remise de prêts d'honneur aux entrepreneurs accompagnés ces deux dernières années par l'association.

L'action d'Initiative Sarthe sur le territoire de la communauté de communes :

➤ **8 entreprises** accompagnées et financées par Initiative Sarthe sur les 3 dernières années :



➤ **59 000 €** montant total des prêts d'honneur engagés.

➤ **20 emplois** directs créés ou maintenus au démarrage de l'activité.

➤ **100%** : taux de pérennité à 5 ans des entreprises soutenues et accompagnées sur le territoire.

**Remise symbolique du chèque de valeur en présence de Michel LEROY, Président de la CCVBA et de sa première Vice-Présidente, Françoise LELONG.**

**Julianne PARIS**  
Fleuriste & décoration « Un peu, beaucoup, à la folie » à Vibraye

**Emilie LUCA**  
Salon de coiffure « Les ciseaux d'Émilie à Vibraye »

**Xavier CHAILLOU**  
Entreprise de maçonnerie à Lavaré

**Lucas SICCARDI**  
Boulangerie « V pour Vends des tartes » à Berfay – absent sur la photo

**Jean-Philippe BERTHOU**  
Entreprise d'électricité « B2Elec » à Cogners

**Maud LOISEL** est venue compléter les labellisés 2022-2023 pour l'ouverture prochaine du restaurant « A table » à Vibraye.

## TERRITOIRE D'INDUSTRIE

L'initiative « Territoires d'Industrie », lancée fin 2018, s'inscrit dans une stratégie de l'Etat de reconquête industrielle et de développement des territoires.

« Territoires d'Industrie » représente le volet territorial de la politique industrielle, qui donne carte blanche aux territoires les plus industriels du pays pour bâtir leur stratégie de reconquête industrielle. Le dispositif est justifié par :

➤ **La capacité de cohésion sociale de l'industrie**

(un emploi industriel permet de créer 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits dans le reste de l'économie - INSEE, 2016) et de cohésion territoriale (les communes de moins de 20 000 habitants sont les premiers destinataires des projets d'investissement étrangers, avec 40% des projets - Business France, 2023).

➤ **L'importance des leviers territoriaux pour développer l'industrie** : il n'y a pas d'industrie sans un écosystème attractif, sans compétence, sans foncier, sans infrastructure... Autant de besoins qui se construisent à l'échelle du territoire.

Le programme rassemble les pouvoirs publics et les industriels d'un même territoire pour concentrer les moyens d'action et apporter des solutions aux besoins identifiés.

Fort du succès de la première phase du programme (2018-2022), une deuxième phase

a été lancée (2023-2027) afin de poursuivre et amplifier la dynamique de réindustrialisation. Cette nouvelle phase du programme comprend une offre de services renforcée.

➤ **Un soutien à l'investissement** pour appuyer des projets industriels structurants, en matière de relocalisation et de développement des compétences.

➤ **Un renforcement** de l'animation et de l'ingénierie locale.

La « Phase 1 » s'est conclue pour le territoire des Vallées de la Bray et de l'Anille par l'ouverture de L'Office Cowork à Bessé-sur-Braye et le déploiement du bouquet de services Pro VBA offrant des solutions de mobilité et d'hébergement pour les apprentis et/ou les jeunes salariés, mise en place d'une plateforme de mutualisation inter-entreprises, d'un partenariat d'achats groupés.



L'entreprise Techniprofil, PME industrielle spécialisée dans l'usinage d'arbres à cames a accueilli la conférence de presse validant la labellisation Territoire d'Industrie des 3 Rivières.

Territoire d'Industrie des 3 Rivières réunit la CCVBA et la CC de l'Huisne Sarthoise afin de mener en commun des projets sur :

- L'innovation
- Les compétences et l'attractivité
- La promotion de l'industrie à travers l'innovation et ses métiers & de bénéficier des synergies de ces deux territoires.

**La « Phase 2 » doit permettre l'installation de nouveaux acteurs économiques innovants et résolument tournés vers les problématiques sociétales de demain.**

**Les rencontres déjeuner du Club des entreprises.**

Tous les deuxièmes vendredis du mois, un déjeuner informel entre dirigeants est organisé. Chaque mois dans un lieu et une entreprise différente. La formule a été lancée en juin dernier dans les locaux de la cidrerie Pelletier à La Chapelle Huon. Un temps de partage, de découvertes et de dégustation. Rejoignez la dynamique en contactant le Club : [clubent.calaisien@wanadoo.fr](mailto:clubent.calaisien@wanadoo.fr)

Remise de chèque des labellisés via le dispositif Initiative Sarthe





## MOBILITÉ

# ALÉOP, LA CCVBA DESSERVIE PAR LES LIGNES DE BUS ALÉOP 214-215-221

Aujourd'hui sur nos territoires ruraux, en moyenne 80% des déplacements sont réalisés en voiture. Au regard des différents facteurs sociétaux externes comme la hausse des prix du carburant, le besoin en emplois, la localisation des services et l'inflation, la Communauté de Commune des Vallées de la Braye et de l'Anille a créé et initie en permanence des partenariats avec des acteurs associatifs locaux et étatiques. Le but de ces partenariats est de diversifier l'offre de services et d'accompagner ces changements de comportements concernant la mobilité.

« La Région poursuit l'expérimentation de la ligne 221 sur réservation entre Bessé-sur-Braye et la Ferté Bernard. »

### Lignes Régionales du réseau ALEOP existantes sur le territoire des Vallées de la Braye et de l'Anille :

**La ligne 214** Montmirail- Le Mans en passant par Vibraye, Dollon et Lavaré.

**La ligne 215** Bessé-Sur-Braye -Le Mans, en passant par Saint-Calais.

**La ligne 221** reliant Bessé-sur-Braye à la Ferté-Bernard en passant par Bessé-sur-Braye, La Chapelle-Huon, Saint-Gervais-de-Vic, Saint-Calais, Berfay, Vibraye, Lamnay, Cherré-Au et La Ferté Bernard.

La Région a décidé de poursuivre l'expérimentation de la ligne de transport Aléop 221 pour une année supplémentaire qui relie la ville de Bessé-sur-Braye à celle de la Ferté-Bernard afin d'encourager l'usage des transports en communs pour les trajets domicile-travail. Elle répondait également à un besoin de mobilité sur le territoire qui avait évolué, notamment à la suite de la fermeture de l'entreprise Arjowiggins à Bessé-sur-Braye.

### INFOS PRATIQUES

#### TARIFS

- 2,40€ le ticket Aléop
- 18,60€ le carnet de 10 tickets Aléop (en vente auprès du conducteur)
- Abonnements mensuels et annuels en vente à la gare routière au Mans et sur la boutique en ligne sur <https://aleop.paysdelaloire.fr>

#### BON A SAVOIR

- L'abonnement peut être pris en charge par l'employeur à hauteur de 50%.
- La réservation est obligatoire pour bénéficier de ce service au 02 43 39 90 72 au plus tard jusqu'à 17h, la veille du déplacement du lundi au vendredi, ou à 12h le samedi pour un déplacement le lundi suivant.

Retrouvez vos horaires de la ligne 221 en flashant ce QR code



Toute l'année, 2 allers / retours quotidiens sont proposés, en tenant compte des horaires décalés de l'industrie.

## ASSOCIATION CARBUR-PERA

Depuis 2019, Carbur'Pera est devenue une plateforme de mobilité départementale. Son objectif est d'aider et d'accompagner le public sur les questions de mobilité dans la Sarthe. **L'association propose des locations de véhicules, un garage solidaire, des formations et des ateliers à l'éducation routière.** Les jeunes âgés entre 16 et 25 ans, les demandeurs d'emploi, notamment en situation de handicap et les personnes en insertion professionnelle et sociale peuvent prétendre à ces aides.

#### Contact

Lundi au vendredi : 09h00 – 12h30 / 13 h30 – 18h00  
02 43 72 85 71 / [carburpera@gmail.com](mailto:carburpera@gmail.com) / [www.carburpera.fr](http://www.carburpera.fr)

## MOBILITÉ

# RÉSO'AP : ACCOMPAGNEMENT ET SOLIDARITÉ AU SERVICE DES PERSONNES SANS MOYEN DE MOBILITÉ



### « Un réseau pour aider et être aidé »

L'association RESO'AP, (REseau SOcial d'Aides à la Personne) fondée depuis 2014 par la MSA et Générations Mouvement, est à même de proposer un service d'accompagnement pour faciliter la mobilité des personnes isolées sur le territoire. Un des objectifs de l'association est de créer du lien social.

#### ● Comment cela fonctionne ?

Grâce à un réseau de bénévoles de proximité, il permet à des personnes isolées de conserver de l'autonomie et une mobilité pour se rendre chez le médecin, faire ses courses, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, aller chez le coiffeur...

L'association RESO'AP se charge de mettre en relation un bénéficiaire avec un bénévole qui accepte de faire l'accompagnement. Elle fournit une assurance qui couvre les véhicules en cas d'incidents pendant les accompagnements.

#### ● Les bénévoles sont-ils indemnisés des frais kilométriques ?

Les frais de déplacement des bénévoles sont alors indemnisés à hauteur de 0,32 € par kilomètre effectué.

#### ● Qui sont les bénéficiaires ?

Ce dispositif s'adresse à toutes et tous, quel que soit le régime de protection, et vise à rompre l'isolement social et géographique. Les destinations sont propres à la vie courante : faire les courses, aller à un rendez-vous médical, se rendre à l'auto-école, à un entretien d'embauche, aller chez son coiffeur, visiter un proche, etc. ... Pour s'inscrire une cotisation annuelle de 7€ est demandée.

#### ● Qui sont les bénévoles ?

Pour devenir bénévole, il faut disposer d'un permis de conduire, avoir un peu de temps libre et surtout aimer le contact. Des rencontres de bénévoles sont organisées par l'association et des formations sont mises en place.

#### Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services contacter

02 43 39 44 49 - contact@resoap.fr

(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sauf le mercredi après-midi).

30, rue Paul Ligneul - 72032 LE MANS CEDEX 9



### LES CHIFFRES ACTUELS

sur la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille

10 bénévoles sur le secteur.

+ de 80 bénéficiaires ont déjà utilisé le service RESO'AP.

Depuis, le 1<sup>er</sup> janvier 2023

72 accompagnements ont été réalisés. Ce nombre est en constante augmentation sur le territoire.

### LA LOCATION SOLIDAIRE DE VÉHICULES

La location solidaire permettra au bénéficiaire de se rendre sur son lieu de travail, de formation, de stage. La réservation d'un véhicule (vélos, scooters, voitures sans permis électriques) est programmée sur prescription avec la Mission Locale, Pôle Emploi, le Cap Emploi ou encore le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Ceux qui souhaitent louer un véhicule peuvent le renouveler de 1 à 5 jours, avec un délai maximum de 3 mois.

### FORMATION ET ÉDUCATION ROUTIÈRE

Carbur'Pera propose des formations et des ateliers à l'éducation routière. Parmi les formations, l'association propose un apprentissage sur Arnage de la conduite à vélo ou en cyclomoteur, une formation théorique et pratique des 2 roues (vélo et scooter), et de passer le permis AM 2 roues. Carbur'Pera offre la possibilité d'assister à des ateliers de prévention de sécurité routière ou à des ateliers à thème sur l'alcool, la drogue ou encore la vitesse. Des scolaires sont accueillis lors des actions de sensibilisation. Enfin, des préparations à l'ASR (attestation de sécurité routière) et au code de la route sont aussi mises en place.

### UN GARAGE SOLIDAIRE

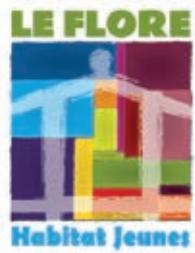
Un service de réparation de voitures, scooters et de vente de voitures d'occasion est proposé sur Le Mans aux demandeurs d'emplois en CDD ou Intérim, en formation, en alternance sous critères de ressources. Vous pouvez donner votre voiture qui pourra soit être louée ou revendue. Ce don ouvre droit à une réduction fiscale.



Signature de la convention avec le Flore Habitat en juin dernier à l'Espace Cowork

## FLORE HABITAT

C'est une association de Loi 1901, à but non lucratif. Située en centre-ville du Mans, elle a pour mission de loger les jeunes, âgés de 16 à 30 ans, en recherche d'une solution de logement en lien avec la réalisation de leur projet professionnel (premier emploi, apprentissage, stage, service civique).



### L'hébergement temporaire chez l'habitant, c'est quoi ?

Afin de pallier aux difficultés des jeunes à se loger en milieu rural, Le Flore Habitat Jeunes a eu l'idée de proposer aux habitants d'ouvrir leur porte pour accueillir des jeunes en mobilité professionnelle : en stage, en alternance, en formation, en premier emploi sur des périodes courtes (à la nuit, à la semaine, au mois). C'est donc une solution souple et flexible, qui s'adapte à chacun et chacune.

### Que faut-il faire pour devenir hébergé ou hébergeur ?

Il suffit de contacter Le Flore Habitat Jeunes au **02.43.81.27.55** ou par mail : [contact@leflore.info](mailto:contact@leflore.info) et être prêt pour vivre une expérience riche humainement. L'association viendra à votre rencontre pour faire votre connaissance et visiter la ou les chambres proposées.

### Un contrat/règlement est-il signé entre les deux parties ?

En amont de l'accueil, une fiche d'inscription ainsi qu'un contrat d'hébergement est complété, signé par les deux parties et transmis

« En développant le réseau d'hébergeurs, nous contribuerons à dynamiser les territoires ruraux ! »

au Flore. Il permet de poser le cadre et les limites de l'accueil. L'association « Le Flore Habitat Jeunes » s'engage également dans le contrat et est garante du bon déroulement du séjour.

### Quel est le prix pour louer une chambre chez l'habitant ? Peut-on s'y restaurer et à quel coût ?

- 15€/nuit en période estivale dans la limite de 250€
- 17€/nuit en phase hivernale dans la limite de 270€.
- L'hébergeur reverse à l'association 1€ par nuit passée dans la limite de 20€ par mois.

Les repas sont facultatifs et sont proposés en fonction du désir des habitants. En revanche, la cuisine reste ouverte pour laisser la possibilité à chaque jeune de préparer son repas.

### A ce jour, combien de personnes ont pris part au dispositif sur la Sarthe ?

En Sarthe depuis 2018, déjà plus de 100 personnes ont fait confiance à ce dispositif et en 2023, plus de 70 jeunes ont été accueillis par les habitants ce qui leur a permis d'accepter une offre d'emploi, de stage ou de formation professionnelle.

## TÉMOIGNAGE DE

PASCALE CHAUVEAU,  
HÉBERGEUR SUR  
LA COMMUNE DE  
CONFLANS-SUR-ANILLE,  
ET QUENTIN, JEUNE  
HÉBERGÉ



### Comment avez-vous pris contact avec le Flore Habitat, que s'est-il passé ?

**Pascale Chauveau** : J'ai appelé pour avoir des renseignements et une personne du Flore Habitat est venue à domicile pour m'expliquer le fonctionnement, la durée de l'accueil, la situation du jeune. Quentin est ensuite venu visiter la maison en juillet pour un accueil début septembre. Dans les quinze jours, tout s'est mis en place.

**Quentin** : Oui, c'était très rapide.

### Pourquoi avez-vous eu l'envie d'héberger un jeune chez vous ?

**Pascale Chauveau** : J'étais vraiment très contente d'avoir trouvé ce système d'hébergement pour mes enfants lorsqu'ils étaient en études sur le Mans. En quelque sorte, j'ai voulu offrir la même solution d'accueil. Aussi ma maison est grande, aujourd'hui j'ai des chambres disponibles.

C'est plus rassurant pour les parents d'avoir un hébergement de ce type. C'est aussi très pratique pour les stages très courts de deux-trois semaines, car il y a peu d'hôtel dans le secteur et c'est onéreux.

### Quels sont les avantages, pour vous, d'être hébergé chez l'habitant ?

**Quentin** : Cela m'évite de faire des kilomètres et de payer de l'essence, car mes parents habitent de l'autre côté du Mans. Ici je suis juste à côté du lycée Jean Rondeau.

### Comment vous organisez-vous au quotidien ?

**Pascale Chauveau et Quentin** : On s'est fixé les règles entres nous.

**Pascale** : Quentin a sa chambre. Je prépare les repas du soir et nous mangeons ensemble. Nous ne partageons pas le petit déjeuner car nous avons des horaires différents. Lorsque je m'absente, Quentin peut rester à la maison. Il a les clés. C'est vraiment basé sur la confiance et le respect de l'autre.

**Quentin** : J'ai mon espace en haut, je suis tranquille, je regarde souvent des films dans ma chambre. C'est mieux qu'un internat, il n'y a pas d'horaires fixes pour aller dans sa chambre, manger, ou des plages d'étude. Je m'organise comme je veux.

### Avez-vous un suivi de la part du Flore Habitat ?

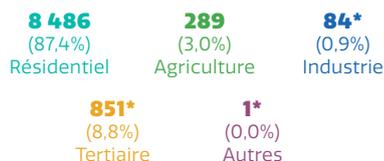
**Pascale Chauveau** : Oui, il y a un bon accompagnement, on peut joindre Flore Habitat 24h/24h si jamais il y a un problème, ils peuvent intervenir. Nous envoyons la feuille avec les nuitées et le nombre de repas à Flore Habitat et c'est la famille qui nous paie directement.



## LOI D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

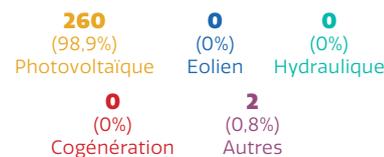
### Site de consommation par secteur en 2022 sur la CCVBA

**9 711 sites** de consommation au total\*



### Site de production par filière en 2022 sur la CCVBA

**263 sites** de production au total



La loi APER est structurée autour de quatre piliers :

- 1 Accélérer les procédures d'autorisation** des projets d'énergies renouvelables sans rien renier des exigences environnementales.
- 2 Libérer le foncier nécessaire** afin de concilier lutte contre le dérèglement climatique, contre l'artificialisation des sols à vocation naturels ou agricoles (construction, consommation). Cette loi libérera un potentiel foncier adapté aux projets d'énergies renouvelables, déjà artificialisé (construit) ou ne présentant pas d'enjeux environnementaux majeurs, en mobilisant les parkings, les terrains dégradés et le bord des autoroutes et lutte contre la perte de biodiversité.
- 3 Accélérer** le déploiement de l'éolien en mer.
- 4 Améliorer le financement et l'attractivité** des projets d'énergie renouvelable. Le projet de loi permettra de partager la valeur et les bénéfices économiques des installations renouvelables avec les riverains et les communes d'installation.

>>> **Ce sont les maires et les élus communaux qui identifieront et établiront des cartes en concertation avec la population qui mentionnent les différents lieux et bâtiments susceptibles d'implanter des zones d'énergies renouvelables. Les développeurs sont incités à se diriger vers ces zones qui laissent présager une bonne acceptabilité locale du projet.**

### Comparaison production consommation

CC DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

consomme **91 812 MWh** \*



et produit **6 061 MWh** soit un ratio de **20,2%**

PAYS DE LA LOIRE

consomme **21 949 975 MWh**\*



et produit **4 425 904 MWh**\* soit un ratio de **20,2%**

\* Totaux partiels pour protéger des Données à Caractère Personnel (certaines données BT ≤ 36kVA non incluses)

## L'OPAH



### L'OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'HABITAT, UN COUP DE POUCE POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Bénéficiaire d'Aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dépend des conditions de ressources des personnes. Selon le projet, 50 à 65% du montant des travaux peuvent être pris en charge pour les foyers aux ressources modestes et très modestes. Les propriétaires bailleurs privés, ceux qui louent leur logement, peuvent aussi prétendre à des aides. Dit ainsi cela paraît simple, en réalité définir son projet de travaux, trouver des professionnels, rechercher les financements peut vite devenir complexe.

## LA PTRE



### PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis mars 2023 grâce à la PTRE, nous apportons aussi des conseils énergétiques gratuits pour les ménages ayant des revenus intermédiaires ou supérieurs.



### Pour être bien conseillé et accompagné dans tout le processus de rénovation

La collectivité a missionné l'opérateur Citémétrie : Jérémy Renvoisé vous accompagnera dans vos projets.

#### Contactez CITEMETRIE

Peu importe votre revenu fiscal de référence, n'hésitez pas à nous contacter au : 02 52 35 04 26 – opah.vba@citemetrie.fr

#### Accueil du public sur RDV

Saint Calais : Tous les jeudis de 9h à 12h à l'hôtel communautaire – 10, rue Saint Pierre  
Saint Calais : 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 13h30 à 16h30 à l'hôtel communautaire  
10, rue Saint Pierre (sans RDV)  
Vibraye : 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9h à 12h à la mairie

Isolation des murs par l'extérieur



### Accompagnement gratuit de A à Z dans son projet

Pour bénéficier de l'opération, il faut être propriétaire d'un logement construit il y a au moins 15 ans et avoir l'envie de réaliser des travaux d'amélioration. Que ce soit pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement au vieillissement et au handicap, pour réaliser des travaux d'économies d'énergie (chauffage, isolation...) ou encore pour réhabiliter lourdement un logement dégradé.

**« Contactez Citémétrie, c'est gratuit ! Que vous soyez éligible ou non aux subventions proposées, d'autres informations peuvent vous être bénéfiques et vous éclairer pour votre démarche de travaux. »**

Présence d'un stand VBA au Comice Agricole de Saint-Calais, pour promouvoir les services de la VBA : la mobilité, l'accès au logement, les aides pour les travaux de rénovation de l'habitat.

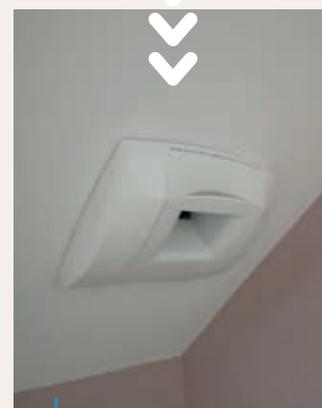
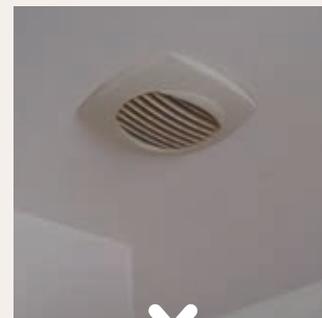


Installation d'une pompe à chaleur

A l'issue d'un premier entretien où les critères d'éligibilité sont évalués (vous munir de votre dernier avis d'imposition), une visite est programmée au domicile. Elle permet au technicien de Citémétrie de réaliser un diagnostic complet du logement puis un rapport. Le rapport comprend plusieurs scénarios chiffrés de travaux :

- une estimation du coût des travaux
- des aides mobilisables
- du reste à charge

Pour prétendre aux aides, un minimum de travaux est à réaliser. Dans tous les cas la décision de lancer ou non les travaux revient au propriétaire. Citémétrie accompagne le propriétaire dans la lecture et l'analyse technique des devis. Les travaux doivent être exclusivement réalisés par des artisans (pose et fourniture). Citémétrie réalise l'ensemble des demandes de subventions (ANAH, Etat, Région, Département, CCVBA, caisses de retraites...). Le suivi du chantier n'est pas réalisé par Citémétrie : le propriétaire reste le maître d'ouvrage de son projet.



Changement de VMC

**En 3 ans, 124 propriétaires CCVBA ont été accompagnés dans leur projet.**

**124** dossiers acceptés par les financeurs

**3,37M€** de travaux : un plus pour l'économie locale car la plupart des artisans sont originaires de la CCVBA ou des territoires voisins.

**1 498 000€** de subventions (dont 27 000€ de la CCVBA)

**44,5%** de subventions en moyenne par projet.





## TÉMOIGNAGE DE

MADAME B.

*Un grand merci à Citémétrie pour leurs conseils. En effet, il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver et de savoir par où commencer. Professionnel et à l'écoute, Citémétrie m'a accompagné sur les démarches du projet de rénovation énergétique de la maison. Grâce à leur travail et au soutien financier de l'Anah, du Département et de la Région, j'ai pu envisager des travaux que je n'imaginais pas accessibles.*

## Ils ont été accompagnés par Citémétrie...

Madame B est propriétaire d'une maison à Evailly (Val d'Etangson), elle a connu l'OPAH et l'ANAH en février 2022 grâce à son activité professionnelle. Son projet initial consistait à isoler le mur Nord par l'extérieur, isoler les rampants et combles perdus et remplacer les fenêtres de toit. Nous lui avons préconisé le remplacement de la VMC et l'installation d'une pompe à chaleur air/air à l'étage pour obtenir plus de subventions. Madame B a suivi nos conseils. **Ce projet lui a permis de passer de l'étiquette D avant travaux à l'étiquette B après travaux** et ainsi d'atteindre un gain énergétique de 53 %. **Grâce à cette importante rénovation énergétique, 72% des travaux ont été subventionnés.** Et pour rappel, l'accompagnement gratuit de Citémétrie est financé grâce à l'OPAH.

## LE SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



**L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF est un système qui consiste à traiter les eaux usées (vaisselle, douche, WC, lessive...) de votre habitation sur votre terrain au moyen d'un épurateur de sol (tranchées d'épandage, lit-filtrant...).**

### Et le SPANC, ça sert à quoi ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a pour objectif de s'assurer que tous les dispositifs d'assainissement non collectif situés sur le territoire communautaire sont conçus, implantés et entretenus de manière à ne pas présenter de risques de pollution ou de nuisances pour le voisinage.

### Qui est concerné par le SPANC ?

Les maisons doivent disposer d'une installation d'Assainissement Non Collectif en bon état de fonctionnement, si elles ne peuvent pas être raccordées à un réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout).

### Qui est l'organisme qui exécute les contrôles et quelle est la fréquence ?

Le prestataire de service SUEZ réalise tous les 8 ans un contrôle périodique de l'installation existante afin de s'assurer du bon fonctionnement et de l'entretien de celle-ci.

Lorsqu'il y a une absence d'installation, ou alors un contrôle qui mentionne un risque sanitaire, SUEZ réalise un examen tous les 4 ans.

A l'issue de ces 4 ans, si les travaux n'ont pas été réalisés, le propriétaire devra s'acquitter d'une pénalité financière égale au montant du contrôle imputé d'une majoration de 100% par an.

### Est-ce une obligation ?

Oui, c'est une obligation, car les installations ne doivent pas porter atteinte à la salubrité publique, à la qualité des milieux naturels et à la sécurité des personnes. Il est nécessaire de faire vérifier par le prestataire de la communauté de communes (SUEZ) son projet d'assainissement avant et pendant les travaux.

Il est aussi demandé de maintenir son système d'assainissement non collectif en bon état de fonctionnement c'est-à-dire d'effectuer la vidange de la fosse toutes-eaux par une entreprise spécialisée, le nettoyage du bac à graisse et du pré-filtre s'il y a lieu.

**TARIFS SPANC**

**Des contrôles effectués du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024**

- 204 €** Contrôle de bon fonctionnement
- 162 €** Contrôle de conception d'une installation neuve ou réhabilitée
- 223 €** Contrôle d'exécution d'une installation neuve ou réhabilitée
- 223 €** Contrôle lors d'une vente
- 153 €** Contre visite d'une installation non conforme
- 204 €** Contrôle de mise hors service d'une installation
- 48 €** Déplacement improductif

**Vous pouvez consulter le règlement du service public disponible en mairie et à la communauté de communes pour obtenir des informations plus précises.**

### Vous avez besoin de contacter SUEZ pour un contrôle de conception ?

Ecrivez à SUEZ  
La Maladrerie  
72120 Saint-Calais  
Contactez un technicien  
au 07.88.66.13.22



*Il est nécessaire de créer des méandres pour ralentir l'eau, et éviter les inondations*



## GEMAPI : GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

### Comment la compétence GEMAPI a-t-elle été donnée à la CCVBA ?

La loi de décentralisation de janvier 2014 (n°2014-58) et août 2015 (2015-991) attribue au bloc communal (ici à la communauté de communes) cette compétence exclusive et obligatoire de la GEMAPI (la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).

**Avec la GEMAPI, réhabilitons les rivières et les milieux aquatiques pour nous protéger.**

Celle-ci a pour souhait de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire, et aborder de manière conjointe la prévention des inondations, la gestion des milieux aquatiques et les zones d'urbanisme.

La réforme encourage le regroupement des communes ou des EPCI\* d'exercer cette fonction à la bonne échelle hydrographique, lorsque le bloc communal ne peut pas les assumer seul à l'échelle de son territoire.

### Quelles sont les actions qui doivent être mises en place dans le cadre du GEMAPI ?

#### GEMA

- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau
- La protection et la restauration des milieux aquatiques (zones humides, boisements riverains)

#### PI

- L'aménagement de bassins hydrographiques\*\* : l'étude et la mise en œuvre de stratégies globales (ex : ressuyage de crues, restauration espace de mobilité...)
- La défense contre les inondations qui s'interprète par l'entretien, la gestion et la surveillance d'ouvrages existants, et l'étude de travaux pour en implanter de nouveaux.

### A quoi sert la taxe Gemapi ?

La taxe Gemapi correspond à une petite partie de la taxe foncière, et sert à financer les aménagements nécessaires pour améliorer les cours d'eau, la biodiversité et éviter les inondations.

### A quels syndicats mixtes adhère la CCVBA ?

Des syndicats mixtes ont été créés couvrant l'intégralité du bassin versant\*\* qui permettent d'exercer cette compétence du GEMAPI. En effet, les communautés de communes ont transféré leur compétence gestion de l'eau et des milieux aquatiques aux syndicats mixtes. Deux syndicats mixtes couvrent le territoire de la CCVBA : le syndicat SMBLB (Syndicat Mixte des Bassins du Loir et de la Braye) qui couvre la majorité des communes de notre territoire et le syndicat du Bassin versant de l'Huisne Sarthe qui comprend le territoire de Dollon (pour 100%), Lavaré (pour 88%), Montailly (pour 4%), Semur-en valon (pour 86%).

\* EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

\*\* Un bassin hydrographique appelé également un bassin versant sont des lignes de partage des eaux (lignes de crête) par un même réseau hydrographique (une rivière avec tous ses affluents et tous les cours d'eau qui alimentent ce territoire).



*L'entretien et l'aménagement des cours d'eau est essentiel pour éviter les inondations*

## RETOUR SUR LA PARTICIPATION

DE MANUÈLA BORDEAU AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE TRIATHLON HALF IRONMAN EN FINLANDE

**Bonjour Manuëla, peux-tu te présenter brièvement s'il te plaît ?**

**Manuel Bordeaux** J'ai 42 ans, je suis maman de deux filles Jeanne et Louise et je suis professeur d'Education Physique et Sportive à Bessé-sur-Braye. J'habite Montaillé depuis 15 ans et le territoire communautaire depuis toujours puisque je suis originaire de La Chapelle-Huon.

**Depuis combien de temps pratiques-tu le sport ? Quel est ton sport de prédilection ?**

**M. B.** Je pratique le sport depuis l'âge de 6-7 ans. J'ai toujours été attirée par tous les sports mais la natation est mon sport de prédilection.

J'ai ensuite expérimenté d'autres disciplines comme le tennis, le tennis de table, le basket. Je pratique le triathlon depuis 8 ans auprès de l'Anille Braye Triathlon.

**Tu as participé à l'Ironman en Finlande les 26 et 27 août, peux-tu nous dire comment tu en es arrivée là ?**

**M. B.** J'ai pu prétendre au championnat du monde en Finlande grâce à ma qualification en Sardaigne lors de mon premier triathlon half Ironman réalisé en octobre 2022.

C'était vraiment une découverte, je n'y allais pas forcément pour me sélectionner. Ce sont mes amis qui m'ont donné le défi. Ce triathlon, en Sardaigne était labellisé Ironman, j'ai donc concouru dans la catégorie des 40-44 ans, sur une distance L. Je suis arrivée deuxième sur 18 femmes. Se qualifier en Sardaigne était l'idéal pour moi car cela m'a laissée l'année pour me préparer au championnat du monde en Finlande.

**Pourquoi as-tu eu envie de te lancer dans ce défi ?**

**M. B.** Avant je faisais toujours des distances un peu plus courtes, j'avais envie de repousser mes limites, de faire un peu plus, de découvrir autre chose.



**Quel a été ton résultat lors de ce championnat en Finlande ?**

**M. B.** Je suis arrivée 35ème sur 284, 3ème Française. Mon objectif était de se rapprocher des 5 heures, je l'ai réalisé en 5h02. J'étais vraiment contente, notamment sur la gestion de ma course.

**Quel entraînement as-tu mis en place pour réaliser cet exploit ?**

**M. B.** Je m'entraîne seule ou avec mes amis du club de l'Anille Braye Triathlon.

Je n'ai pas d'entraîneur comme certains athlètes peuvent avoir et j'essaie de concevoir mon propre plan d'entraînement en fonction de mon emploi du temps personnel et professionnel.

**« On s'est dit que l'on ferait bien un triathlon sympa tous ensemble »**

Je me suis préparée aux sensations, documentée un peu, écoutée les conseils des autres. Il faut aussi apprendre à se connaître, et connaître son corps. En période hivernale, je m'entraîne 4 à 6 fois dans la semaine sur des distances plus courtes. A l'approche du championnat, l'entraînement représente 12 à 14 heures par semaine.

En juillet 2023, j'ai également participé au triathlon Ironman des Sables d'Olonne (qui était aussi qualificatif pour les championnats du monde) où je suis arrivée première sur 58 de la classe d'âge, cela a conforté ma participation pour le championnat de Finlande.

**Qu'est ce qui te plaît le plus dans cette discipline du triathlon ?**

**M. B.** J'aime bien pratiquer les trois disciplines, qui sont complémentaires, il y a moins de lassitude qui s'installe au niveau des entraînements. Ce qui me plaît au-delà des activités : c'est le dépassement de soi, s'entraîner à plusieurs, se rendre à des compétitions ensemble. J'aime le fait de retrouver le collectif dans les entraînements et compétitions bien que ce soit un sport individuel.

**Quelles sont, selon toi, les qualités qu'il faut avoir pour réaliser des épreuves de championnat ?**

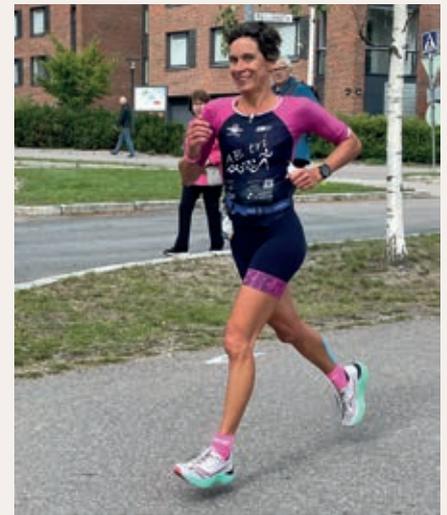
- Une forte motivation, être persévérant (s'entraîner lorsqu'il ne fait pas beau).
- L'envie de se dépasser, d'aller au-delà de ses limites pour progresser.
- Une bonne connaissance de soi : savoir gérer son effort tout au long de la course.
- Une bonne hygiène de vie : alimentation, sommeil, renforcement musculaire.

**As-tu d'autres ambitions de ce type pour les prochaines années ?**

**M. B.** J'aimerais faire des triathlons avec des profils plus montagneux, ou sur des distances plus longues. J'ai d'ailleurs validé mon inscription pour le triathlon de l'Alpes d'Huez en juillet prochain. Je vais également réitérer ma participation à celui des Sables d'Olonne fin juin.

**A quand le passage à l'Ironman version XL ?**

**M. B.** L'année dernière, je me disais que ce n'était pas une fin en soi, mais maintenant ce projet est dans un coin de ma tête. Il faut vraiment des années de préparation, il faut y aller par étape.



**Qu'est-ce que tu as pu apprendre sur ta personne, suite à la réalisation de ce défi ?**

**M. B.** Le corps est capable de faire de grandes choses, et cela renforce aussi l'estime que l'on a de soi. Je ne suspectais pas pouvoir aller chercher aussi loin dans mes ressources pour réaliser cette performance. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue, de près ou de loin, et qui me donnent envie de poursuivre et de revivre à nouveaux des expériences de ce niveau.

### TRIATHLON HALF IRONMAN

La distance L = 1,8 kms natation, 90 kms à vélo, 21 kms à pied.

### TRIATHLON IRONMAN

La distance XL = Distance reine = 3,6 kms natation, 180 kms de vélo, 42 kms à pied

**ABOI**  
ANILLE BRAYE  
OMNISPORTS  
INTERCOMMUNAL

18 sections

Athlétisme - Badminton  
Basket - Capoeira - Cyclisme  
Cyclo - Gym & March'  
Gym Sportive - Judo - Karaté  
Muscultation - Natation  
Pétanque - Rando/Marche - Roller - Sport  
Boules - Tennis de Table - Triathlon

3, rue du Dr Ollivier - 72120 Saint-Calais  
02 43 63 00 54 / 06 86 77 48 91  
annille.braye@wanadoo.fr - www.aboi72.com





## UNE JOURNÉE EN L'HONNEUR DU SPORT PARALYMPIQUE SUR LE TERRITOIRE !

L'Anille Braye Tennis a organisé une journée exceptionnelle le 8 novembre 2023, au gymnase de Vibraye rassemblant environ 600 enfants du territoire, afin de leur faire rencontrer les champions du tennis paralympique et de les sensibiliser au handisport.

### Une journée bien orchestrée !

Après les discours des différents acteurs et un mot donné par la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra en visio encourageant cette belle initiative, nos deux futurs champions Stéphane Houdet et Frédéric Cattanéo ainsi que Marie-Amélie Lefur et Jean-Charles Rioton ont pu s'adonner à des mini-matches de tennis fauteuil devant les yeux ébahis des enfants !

Les enfants licenciés du club ont pu s'initier à des parcours en fauteuils roulants, échanger quelques balles avec les champions. Pour les autres non licenciés du club, était organisée une animation blind tennis, qui consistait les yeux cachés à lancer et réceptionner des

balles dotées d'un grelot à l'intérieur. Les enfants étaient ainsi pourvus d'un handicap et devaient mobiliser d'autres sens (tel que l'ouïe) pour jouer.

L'école de musique avait également répondu présente pour rythmer cette journée en jouant des interludes musicaux.

Ce fut de réels moments d'exception aux côtés des enfants puisque chaque champion leur a présenté sa (ou ses) médailles et leur a offert une séance de dédicace.



*Marie-Amélie Lefur soutient qu'il est important de déstigmatiser les peurs face au parasport, et d'ouvrir le champ des possibles en proposant des dispositifs adaptés à la pluralité des handicaps et des sports. Il est nécessaire de changer le regard de la société face au handicap.*



### Sensibilisation des enfants au handicap

En amont de cette journée, plus de 1700 élèves des établissements du territoire ont été sensibilisés au handicap via le sport (parasport) au sein de l'ensemble des établissements scolaires de Saint-Calais, Bessé-sur-Braye et Vibraye. Jean-Charles Rioton, encadrant à l'Anille Braye Tennis, fut le porte-parole auprès des enfants afin de présenter les valeurs du parasport.



### Des invités de marque

**Marie-Amélie Lefur**, 9 médailles paralympiques en para-athlétisme (3 en or) et présidente du Comité paralympique et sportif français.

**Stéphane Houdet**, 5 médailles paralympiques en tennis fauteuil (3 en or).

**Frédéric Cattanéo**, Sarthois, 1 médaille paralympique en tennis fauteuil (argent), double champion de France en 2018 et 2023.

### QUELQUES CHIFFRES

**En France, seulement**

**1,4 %**

des clubs se disent capable d'accueillir des personnes en situation de handicap.

**En 2015, il était investi**

**1€** dans le sport paralympique

contre **15€** dans le mouvement olympique. A ce jour, le prorata est plus équilibré et cohérent : on passe à **7€** pour l'investissement dans le sport paralympique (moins de densité d'athlètes dans le mouvement paralympique)

**90%**

des sports peuvent être pratiqués malgré un handicap en adaptant simplement les règles.

## Les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques se préparent !

**Du vendredi 26 août au dimanche 11 septembre 2024**



### >>> LES OBJECTIFS pour les athlètes du sport paralympique

- Gagner 2 fois + de médailles d'or qu'à Tokyo (26 médailles gagnées à Rio, 55 à Tokyo). Le nombre de médailles d'or permet de peser dans le classement des nations.
- Côté tennis, Frédéric Cattanéo et Stéphane Oudet joueront en double.

Marie-Amélie Lefur encourage la population à se rendre aux jeux paralympiques en famille :

« C'est un spectacle sportif extraordinaire de haut niveau, tout ce que l'on aime dans le sport avec le supplément d'âme d'avoir face à nous des athlètes en situation de handicap. »

### >>> LES OBJECTIFS du Comité paralympique

- Rajeunir la délégation : davantage de jeunes sur les compétitions, + de pratiquants sur les disciplines.
- Féminiser le handisport : ouvrir le champ des possibles pour les jeunes femmes.
- Représenter des formes de handicap plus lourdes, plus sévères.
- Mettre en dynamique d'autres acteurs tels que l'école : rendre le sport accessible à l'école pour les enfants en situation de handicap.

### Les communes labellisées Terre de Jeux sur le territoire

Saint-Calais  
Bessé-sur-Braye  
Vibraye



### C'est quoi une commune labellisée Terre de Jeux ?

Le label Terre de Jeux 2024 permet à toutes les collectivités territoriales et aux acteurs du mouvement sportif, qui partagent la conviction que le sport peut changer les vies, de se fédérer autour d'un projet commun.

Les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » pourront, pour la première fois dans l'histoire des Jeux :

- **Bénéficier d'une identité visuelle exclusive** et d'outils de communication pour s'associer aux Jeux.
- **Profiter du coup de projecteur des Jeux** pour promouvoir leur territoire.
- **Avoir un accès privilégié aux informations**, outils et événements des Jeux.
- **Entrer dans la communauté Terre de Jeux 2024** et partager les bonnes pratiques et conseils avec les autres labellisés.

**SARL E.C.P**  
**ELECTRICITÉ**  
**CHAUFFAGE**  
**PLOMBERIE**

14 Avenue Coursimault  
 72120 SAINT-CALAIS  
 02 43 35 28 32  
 ecpstcalais@wanadoo.fr

ENTRETIEN CHAUDIERE  
 DEPANNAGE  
 NEUF  
 RENOVATION  
 ENERGIES RENOUVELABLES

**TOUS TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET CARROSSERIE**  
**REPLACEMENT DE PARE-BRISE**

**CARROSSERIE**  
**GARAGE TERPEREAU**

2 avenue de vendôme  
 72120 Saint Calais

02-43-63-10-63  
 02-43-35-85-15

garageterpereau@gmail.com

**DAVID DROUVAULT**  
 78, rue Emile Zola • 72 BESSE-SUR-BRAYE  
 02.43.35.16.60 - 06.50.17.39.02

**MENUISERIE GÉNÉRALE**  
 Bois - PVC - Alu • Agencement Intérieur

*L'Art Du Bois*  
 By David Drouault

Magasin de jouets en bois • Decoration interieure  
 Showroom menuiserie intérieure • extérieure

15 rue Emile Zola • 72310 BESSE SUR BRAYE  
 02 43 63 39 83 • L'Art Du Bois

**Nouri'vrAï**  
 par Richard - Bouix

70 Éleveurs de porc    110 Éleveurs de volaille    20 Éleveurs de lait    550 Éleveurs de ruminants

Le Moulin Barbier - Route de la Chartre  
 72310 BESSÉ SUR BRAYE  
 OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI  
 8h30-12h 14h-18h

02 43 35 30 35

**IMAGIN'HAIR**  
 COIFFURE  
 COLORATION VÉGÉTALE  
 ESPACE BIEN-ÊTRE  
 COUPE VIBRATOIRE  
 SOIN, MASSAGE CUIR CHEVELU  
 DIAGNOSTIC COULEUR SUR MESURE

Du mardi au samedi  
 27, rue des Sablons 72320 VIBRAYE  
 02.43.71.09.69

**ALAIN AFFLELOU**  
 Opticien et Acousticien

**ESSAYEZ GRATUITEMENT**  
 VOS AIDES AUDITIVES\*  
 PENDANT 30 JOURS  
 SANS ENGAGEMENT

**LA FERTÉ-BERNARD**  
 5 rue du 4 septembre  
 Tél. 02 43 71 05 26

**SAINT-CALAIS**  
 1 rue du Bourgneuf  
 Tél. 09 88 59 07 28

100% santé  
 = Reste à charge 0€

**FERME de l'Aubendière**  
 72120 Montaille

**GLACES - SORBETS DESSERTS GLACÉS**  
 MAGASIN OUVERT À LA FERME TOUS LES SAMEDIS DE 10h À 18

**IRMA FROGER**  
 06.48.25.91.59    www.fermedelaubendiere.fr

**FABRICATION À LA FERME**  
 SANS CONSERVATEUR  
 SANS COLORANT



# IntraMuros



L'appli à télécharger  
**AbsOLuMent !!**

Toute l'actu de votre territoire !

- # Les événements
- # Les actualités
- # Les services
- # Les lieux à visiter

→ dans votre commune et aux alentours



## INFORMATIONS D'ACCÈS AUX DROITS



### Droits et démarches

#### CAF

3230 service gratuit+ prix de l'appel  
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30  
Performances au RPE de Saint-Calais - les  
vendredis de 14h à 16h - 36 bis rue de la Cornillière  
Uniquement sur RDV  
[www.connect.caf.fr](http://www.connect.caf.fr)

#### Conseil Départemental de la Sarthe

[www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)

#### Sarthe autonomie (Maison Départementale de l'Autonomie)

0 800 52 62 72

Concerne les personnes de plus de 60 ans en  
perte d'autonomie et les personnes en situation  
de handicap)

#### Service social de la Circonscription de Solidarité Départementale

02 43 63 30 35

#### Protection Maternelle et Infantile

Consultations médicales et de puéricultrices :

02 43 63 30 35

Rendez-vous Sage-Femme et psychologue :

02 43 54 72 17

#### France Services à la poste de Saint-Calais

02 43 63 49 97

[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)

[saint-calais@france-services.gouv.fr](mailto:saint-calais@france-services.gouv.fr)

Aide pour toutes démarches administratives via  
internet

#### Maison des Ados 72

02 43 24 75 74

La MDA est un lieu d'accueil, d'écoute,  
d'accompagnement des ados gratuit et  
confidentiel. Ouvert : mardi et jeudi de 12h à 18h.  
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 18h.  
Une permanence existe peut-être près de votre  
commune.

#### Mission Locale Sarthe Nord - La Ferté-Bernard

02 43 71 70 33

#### OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

02 52 35 04 26

Accueil du public sur RDV  
Saint-Calais : tous les jeudis de 9h à 12h  
à l'hôtel communautaire - 10 rue Saint Pierre  
Bessé-sur-Braye : 4ème jeudi du mois  
de 14h à 16h30 à la mairie  
Vilbraye : 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9h  
à 12h à la mairie

#### Planning familial - La Ferté-Bernard

0 800 08 11 11

[www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-la-sarthe-72](http://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-la-sarthe-72)  
Ouvert le jeudi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h



## Santé

**CPAM de la Sarthe**  
**36 46** service gratuit+ prix de l'appel  
 Contacter la CPAM par courriel, prendre RDV :  
 utilisez votre compte Ameli  
<https://www.ameli.fr/sarthe/assure>  
 Droits et démarches - Remboursements - Santé -  
 Actualités

Accueil sur RDV pris en Mairie à Saint-Calais :  
 02 43 63 15 15

### Centre Hospitalier de Saint-Calais

**02 43 63 64 65**

[www.ch-saintcalais.fr](http://www.ch-saintcalais.fr)

Présence de consultations (Addictologie, Gastro-  
 entérologie, ORL, Orthopédie, Gynécologie,  
 Orthoptiste, Sage-femme...)

Rendez-vous d'imagerie médicale (Scanner,  
 Radiologie, Echographie, Mammographie)

### MSA Mayenne Orne Sarthe

**02 43 39 43 39**

Ouvert de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

[www.mayenne-orne-sarthe.msa.fr](http://www.mayenne-orne-sarthe.msa.fr)

Droits et démarches - Remboursements - Santé -  
 Actualités - Articles et dossiers

### Maisons de santé en charge de la Communauté de Communes

Bessé-sur-Braye / Saint-Calais / Vitré

Selon les lieux, vous y trouverez des professionnels  
 de santé dans le domaine médical et paramédical :  
 infirmier, médecin généraliste, kinésithérapeute,  
 pédiatre/podologue, chirurgien-dentiste,  
 ostéopathe, orthophoniste ...

Accueil CCVBA pour information : **02 43 35 11 03**  
[www.cc-vba.com](http://www.cc-vba.com)

### Santé mentale

EPSM de la Sarthe

**02 43 63 64 65**

Centre médico-psychologique / centre d'accueil  
 thérapeutique à temps partiel (CMP/CATTP)

Centre Hospitalier - Bâtiment Verlaire

72120 Saint-Calais



## Aides à domicile

**ADMR Maison des services du Perche Sarthois**  
**02 43 35 99 58**

### Familles de la Sarthe - Entraide familiale

**02 43 39 75 16**

[www.sarthe.famillesrurales.org](http://www.sarthe.famillesrurales.org)

### Repas à domicile (RAD)

CCAS de Bessé-sur-Braye : **02 43 63 09 88**  
 CCAS de Saint-Calais : **02 43 63 15 15**

### Service Soins infirmier à domicile (SSIAD) de

**Saint-Calais**

**02 43 63 64 52**

## Justice et droit

### Conseil Départemental d'Accès au Droit de la

**Sarthe**

**02 72 91 10 14**

[cdad-sarthe@justice.fr](mailto:cdad-sarthe@justice.fr)

Rencontrez gratuitement en Sarthe, des avocats,  
 notaires, huissiers de justice, conciliateurs de  
 justice défenseur des droits et associations  
 spécialisées

## Services de proximité

### Votre Mairie

Rendez-vous dans votre mairie de résidence  
 pour connaître les associations, les loisirs,  
 les transports, les services à l'enfance et la  
 jeunesse, la culture, les services de santé...

## Numéros d'urgences

### Médecins de garde

**116 117**

Semaine : de 9H à minuit

Week-end et jour fériés : de 8H à minuit

### SAMU

**15\***

### Gendarmerie

**17\***

Contact de ces 3 services  
 pour personnes sourdes  
 et malentendantes :

- Par SMS: 114

- Une fonction braille

existe pour les

personnes malvoyantes

### Appel d'urgence

**Européen**

**112\***

### Agri Ecoute (Adhérents MSA)

**09 69 39 29 13\*** (prix appel local)

Par tchat sur [agrieccoute.fr](http://agrieccoute.fr)

### Allié Enfance en Danger

**119\***

### CYBER HARCELEMENT

**30 18\***

Le samedi de 9h à 18h

### Centre antipoison

**02 41 48 21 21\*** (prix appel local)

### FIL SANTÉ JEUNES - Pour les 12 à 25 ans

**0 800 235 236\***

Anonyme et gratuit

[filsantejeunes.com](http://filsantejeunes.com)

### Maltraitance envers personnes âgées et personnes en situation de handicap

**39 77\***

Victime ou témoin

Du lundi au vendredi de 9h à 19h - Week-end de 9h  
 à 13h et de 14h à 19h

### Non au Harcèlement scolaire

**30 20\***

Du lundi au vendredi de 9h à 20h

### Prévention du suicide

**31 14\***

24h/24 - 7J/7

### SOS AMITIÉS

**09 72 39 40 50\***

### SOS Viol

**0800 05 95 95\***

Ligne d'écoute gratuite, anonyme, confidentielle  
 Du lundi au vendredi de 10h à 19h

### Suicide Ecoute

**01 45 39 40 00\*** (appel non surtaxé)

### Violences faites aux femmes

**39 19\***

### Violences Sexuelles de l'Enfance

**0800 802 804\***

Ligne d'écoute gratuite, anonyme, confidentielle  
 Du lundi au vendredi de 10h à 19h

\*Numéro National

Ce document a été réalisé par un groupe de travail  
 du Contrat Local de Santé de la Communauté de  
 communes des Vallées de la Broye et de l'Anille, en  
 collaboration avec l'ensemble des partenaires du  
 territoire.

### Communauté de Communes des Vallées de la Broye et de l'Anille

**02 43 35 41 47**

[www.cc-vba.com](http://www.cc-vba.com)

## PELLETIER MANUEL

PEINTURE - VITRERIE  
PLACO - PLATRE  
POSE DE SOL



72310 COGNERS

06 28 28 62 37

RÉNOVATION  
INTÉRIEUR



## Hélène HUON

Agent général d'assurance

Particuliers - Professionnels - Entreprises

3 rue des Halles 72120 Saint-Calais

✉ agence.helenehuon@axa.fr

☎ + 33 (0)2 43 35 03 00

N° Orias: 22 006 858

site: fr - ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 pl. de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris cedex 09

## BELLE EN COULEURS

coiffure mixte

vendredi et samedi journée continue

02 43 35 01 13

2 grande rue

72120 SAINT CALAIS

BOULANGER



PÂTISSIER

# Bourguine

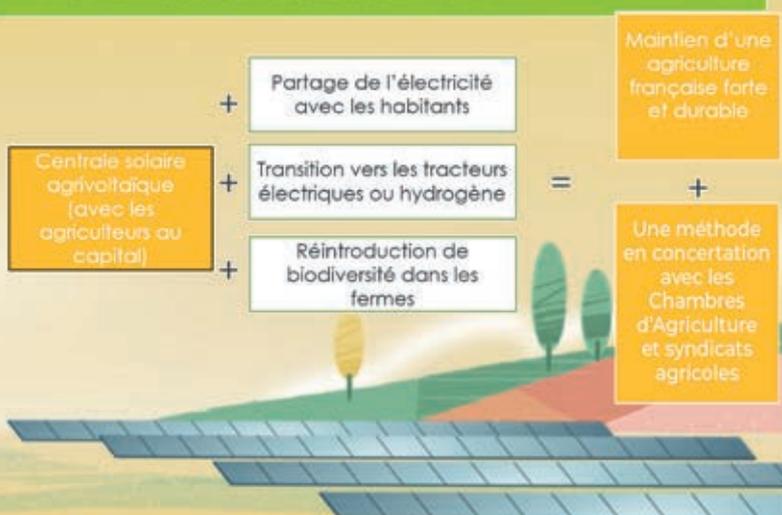
ARTISAN BOULANGER

02 43 35 56 57

1 RUE DES HALLES, 72120 SAINT CALAIS

## Les Agriculteurs Solaires

NOTRE VISION EN QUELQUES MOTS :



### QUI SOMMES-NOUS ?

Les "Agriculteurs Solaires" est un collectif d'agriculteurs qui travaille au développement de l'énergie solaire dans les fermes, en adéquation avec leurs pratiques agricoles, par des méthodes innovantes en intégrant **les agriculteurs au coeur des projets par des prises de participations dans les structures de production agri-solaires.**

contact@lesagriculteurssolaires.fr

### UNE MÉTHODE NOUVELLE

Nos solutions agrivoltaïques, agricoles et énergétiques sont destinées à alimenter la consommation en électricité des exploitations, des riverains et des industries proches.

### L'AGRIVOLTAÏSME ?

Depuis mars 2023, la loi définit l'agrivoltaïsme comme l'implantation de dispositifs solaires sur des parcelles agricoles, conçus spécifiquement pour apporter un service à l'agriculture.



**CHARPENTE | COUVERTURE | ZINGUERIE**

**SARL Alain GRENECHE**



“Le Petit Charme”

Zone artisanale le bray

72320 LE VIBRAYE

02 43 93 60 80 | 06 83 67 31 47



**SARL CORBIN &**

**EARL CORBIN COLLIGNON**

**LDT “SALVERT”, 72390 DOLLON**

**Olivier : 06 75 70 91 58**

**Vanessa : 06 71 82 84 32**

**Vente directe :**

**mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30**

**express**  
**Vibraye**



**Boucherie traditionnelle**

**18 rue des Sablons, VIBRAYE**

**02 43 93 77 48**

[www.carrefour.fr/magasin/  
IRESS-VIBRAYE-SABLONS](http://www.carrefour.fr/magasin/IRESS-VIBRAYE-SABLONS)



**Vos courses en ligne - 24h/24**



**Yvan TASTEVIN • 06 76 31 48 79**

Votre conseiller en immobilier sur votre secteur

Parce qu'il y a des contacts qui se partagent

**GAGNEZ MIN 250€ DE LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER**

**ACHAT - VENTE - AVIS DE VALEUR**

**VOS DIAGNOSTICS OFFERTS POUR  
TOUTES TRANSACTIONS.**



El Yvan TASTEVIN - Agent commercial -RSAC : 401 753 041 LE MANS



**GARAGE EXPERT**  
**JARRY PELE**

**Entretien et réparation toutes marques**  
**Véhicules neufs et d'occasion**

**Ouvert du lundi au vendredi**

16 rue du 11 novembre - 72310 BESSE SUR BRAYE

Tél. : 02 43 35 30 70

E-mail : [garage-jarry72@orange.fr](mailto:garage-jarry72@orange.fr)

[www.ad.fr](http://www.ad.fr)